

ATLAS

de la

Nouvelle-Calédonie



Sommaire

7 Préface

9 Sommaire

Chapitre I – Le contexte régional

- 15 Planche 1 – La Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique
19 Planche 2 – Les représentations cartographiques

Jacques Bonvallet
Jacques Bonvallet

Chapitre II – Les milieux

- 25 Planche 3 – L'orohydrographie
29 Planche 4 – La bathymétrie et la structure du domaine océanique
33 Planche 5 – La bathymétrie des marges de la Grande Terre et des îles Loyauté
37 Planche 6 – Le lagon sud-ouest de la Grande Terre : géomorphologie, sédimentologie
41 Planche 7 – L'hydrodynamique du lagon sud-ouest
45 Planche 8 – Les hydroclimats
49 Planche 9 – Les grandes fluctuations des hydroclimats : le phénomène Enso
53 Planches 10 et 11 – Les types de temps et les cyclones, les éléments du climat
61 Planche 12 – L'hydrologie
65 Planche 13 – La géologie
69 Planche 14 – La géomorphologie
73 Planche 15 – Les sols
77 Planche 16 – La végétation
81 Planche 17 – Un aperçu de la biodiversité animale terrestre
85 Planche 18 – La biodiversité des poissons côtiers
89 Planches 19 et 20 – Des milieux sensibles : gestion et préservation

Jacques Bonvallet
Bernard Pelletier, Julien Collot, Yves Lafoy
Bernard Pelletier, Fabien Juffroy, Benoît Flamand, Julien Perrier
Christophe Chevillon
Pascal Douillet, Sylvain Oullon, Franck Dumas, Aymeric Jouan
Patrick Marchesiello
Christophe Menkès
Luc Maitrepierre
Geoffroy Wotling
Pierre Maurizat, Myriam Vendé-Leclerc
Dominique Chardon, Guy Cabioch¹, Serge Andréfouët
Emmanuel Fritsch
Tanguy Jaffré, Frédéric Rigault, Jérôme Munzinger
Nicolas Barré, Fabrice Brescia, Christine Pöllabauer
Michel Kulbicki, Laurent Vigliola, Laurent Wantiez
Jean-Jérôme Cassan

Chapitre III – Les populations et leur histoire

- 99 Planche 21 – Le premier peuplement de l'archipel : dynamiques d'enracinement océanien
103 Planche 22 – L'ensemble culturel traditionnel kanak
107 Planche 23 – L'exploration européenne et la colonisation (1774-1946)
111 Planche 24 – La Nouvelle-Calédonie contemporaine (1946-1998)
115 Planche 25 – Les espaces coutumiers
119 Planche 26 – Les langues kanak
123 Planche 27 – Les religions
127 Planche 28 – L'organisation administrative et politique
131 Planche 29 – La population en 2009
135 Planche 30 – L'occupation de l'espace
139 Planche 31 – La politique de restitution des terres - la réforme foncière
143 Planche 32 – La situation foncière

Christophe Sand, Jacques Bolé, André Ouetcho
Christophe Sand, Jacques Bolé, André Ouetcho
Christiane Terrier
Olivier Houdan
Emmanuel Tjibaou
Claire Moyse-Faurie, Jean-Claude Rivierre, Jacques Vernaudeau
Isabelle Amiot
Guy Agniel
Pascal Rivollan, David Broustet
Pascal Dumas
Régis Martin
Pierre Chatelain

Chapitre IV – L'économie

149	Planche 33 – L'activité économique et l'emploi	Pascal Rivailan, Élise Desmazes
153	Planche 34 – La ruralité	Laurence Ramon, Catherine Gaillard, Jean-Michel Sourisseau, Damien Burrus
157	Planche 35 – L'aquaculture et la pêche	Laurence Ramon, Luc Della Patrana, Benoît Soulard, Pablo Chavance
161	Planche 36 – La situation minière de 1978 à nos jours	Jean-Sébastien Baille, Pierre Jegat
165	Planche 37 – La mine et le traitement des minerais de nickel	Jean-Sébastien Baille, Fabrice Colin
169	Planche 38 – La métallurgie du nickel, la SLN	Daniel Marini, Jean-Charles Ritter, Christophe Thomas, Philippe Thouzellier
173	Planche 39 – Un grand complexe métallurgique dans la province Sud : Vale Nouvelle-Calédonie	Jacques Bonvallet, Michel Lardy
177	Planche 40 – Un grand projet métallurgique dans la province Nord : Koniambo	Yonanico Grenon
181	Planche 41 – L'énergie	Bastian Morvan
185	Planche 42 – Le commerce, la consommation, l'artisanat et l'industrie	Jean-Christophe Gay
189	Planche 43 – Le tourisme	Jean-Christophe Gay

Chapitre V – Vivre en Nouvelle-Calédonie

195	Planche 44 – Les communications et les transports	Jean-Christophe Gay
199	Planche 45 – La santé	Jean-Paul Grangeon
203	Planche 46 – L'enseignement et la formation	Yves Jacquier, Pascal Dumas
207	Planche 47 – La vie culturelle et artistique	Cyril Pigeau
211	Planche 48 – La vie sportive	Jean-Christophe Gay
215	Planche 49 – Nouméa, le fait urbain	Gilles Pestaña
219	Planche 50 – La population du Grand Nouméa	Pascal Dumas
223	Planche 51 – Les projets d'urbanisme du Grand Nouméa	François Serve
227	Planche 52 – Vivre dans le Grand Nouméa	Jean-Christophe Gay
231	Planche 53 – La zone Voh-Koné-Pouembout (VKP)	Matthias Kowasch
235	Planche 54 – Les centres de Brousse	Jean-Christophe Gay
239	Planches 55 et 56 – Les îles	Céline Chauvin, Jean-Christophe Gay
247	Planche 57 – Le Grand Nord	Céline Chauvin
251	Planche 58 – La côte océanienne	Céline Chauvin
255	Planche 59 – L'Est minier	Céline Chauvin
259	Planche 60 – Le Sud-Ouest rural	Céline Chauvin

263 Glossaire

268 Index des sigles

La Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique



La Nouvelle-Calédonie, située dans l'hémisphère sud, dans la partie sud-ouest de l'océan Pacifique (coordonnées géographiques de Nouméa : latitude 22° 14' 8" Sud, longitude 166° 28' 12" Est) est proche de la côte australienne. Brisbane est à 1 453 km, Sydney à 1 968 km et Auckland, la capitale économique de la Nouvelle-Zélande, à 1 804 km. Ces distances peuvent paraître importantes, mais à l'échelle de l'océan Pacifique qui couvre un tiers de notre planète, elles sont faibles pour les Océaniens quand on sait que Papeete en Polynésie

française est à 4 618 km de Nouméa, Tokyo à près de 7 000 et Los Angeles à plus de 10 000 km. Vers l'ouest, Singapour est à 7 000 km de Nouméa et Bombay à plus de 11 000 km. Le lointain Dubaï, nouvel « Eldorado » touristique et économique, est situé à plus de 13 000 km !

C'est la terre d'outre-mer la plus éloignée de la Métropole. Paris est à 16 758 km et la collectivité française d'outre-mer la plus proche, Wallis-et-Futuna, à plus de 2 000 km. En définitive, les distances kilométriques sont moins prises en

compte par les Néo-Calédoniens que les heures de voyage aérien pour se rendre ailleurs, par-delà l'océan. Sydney est à près de trois heures d'avion (durée moyenne des vols aller et des vols retours), Tokyo ou Osaka à 9 heures de vol, Los Angeles à plus de 17 heures et Paris, la destination la plus fréquentée à près de 23 heures, escale au Japon ou en Corée du Sud comprise. L'Afrique, du fait de changements de vols dans des « hubs » situés en Asie, au Moyen-Orient ou en Europe, est quasi inaccessible, à près de 30 heures de voyage (voir planche cartographique).

Tableau 1
Distances en kilomètres des territoires ultramarins à Paris

Guadeloupe	6 761
Guyane française	7 086
Martinique	6 864
Mayotte	8 050
Nouvelle-Calédonie	16 758
Polynésie française	15 727
Réunion	9 342
Saint-Pierre-et-Miquelon	4 570
Wallis-et-Futuna	16 074

La Nouvelle-Calédonie et les États et territoires du Pacifique

Quatre grands ensembles d'États et de territoires sont couramment individualisés dans l'espace océanien, entités politiques à statuts variés, depuis l'indépendance totale jusqu'à la tutelle par des États extérieurs à la région.

Les puissances riveraines de l'Ouest, l'Australie et la Nouvelle-Zélande

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ferment et commandent les routes de navigation vers l'océan Indien par le détroit de Torres au nord, la mer de Tasman au sud et en garantissent la sécurité avec l'appui des États-Unis et des alliances avec les États de la région membres de l'ASEAN.

L'Australie est un véritable continent de 7,7 millions de km² dont une bonne partie des 22 millions d'habitants est concentrée le long de sa côte est où sont situées les plus grandes villes

(Brisbane : 2 millions, Sydney : 4,6 millions d'habitants). Jouant un rôle de puissance régionale, elle étend son influence politique sur une bonne partie du Pacifique. C'est une véritable puissance, treizième économie mondiale, riche de ses ressources minérales (charbon, uranium, or, diamant...), énergétiques (gaz) et de ses productions agricoles (viande, céréales, coton, laine...). La majorité de ses échanges commerciaux (64 %) est orientée vers les pays d'Asie. Néanmoins, l'Australie reste le premier bailleur de fonds pour les pays océaniques, son aide au développement de la zone s'établissant aux environs de 700 millions d'euros (83,5 milliards XPF), principalement pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Cook, Tonga et Vanuatu. Le PIB* par habitant est un des plus élevés au monde, avec environ 30 700 euros (3,663 millions XPF).

Les relations du pays avec la Nouvelle-Calédonie sont anciennes et remontent au milieu du XIX^e siècle. De nombreux aventuriers étaient attirés par ce qu'on savait des richesses du pays, le bois de santal* d'abord. L'ouverture des premières mines de nickel fut l'occasion pour les Australiens de s'établir et de venir s'enrichir sur la Grande Terre. L'Irlandais John Higginson, dont la famille s'était installée en Australie, quitta ce pays et fonda la première usine de la SLN à Thio en 1889.

Dès lors, les relations avec le grand et puissant voisin seront constantes, solidaires pendant les conflits mondiaux, difficiles lors de la reprise des essais nucléaires de la France en Polynésie française et durant les « événements » des années 1980. Les Australiens ont appris au cours du XX^e siècle à connaître la Nouvelle-Calédonie et ses habitants, et actuellement les

relations entre les deux pays peuvent être qualifiées d'apaisées. L'Australie soutient la candidature de la Nouvelle-Calédonie comme membre à part entière du Forum du Pacifique et participe activement aux travaux du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, dont le siège est à Nouméa, et à ses institutions spécialisées.

La Nouvelle-Zélande joue un rôle plus modeste dans les échanges avec le Pacifique. Elle est associée politiquement avec les îles Cook, Niue et Tokelau. Ses exportations qui, globalement, représentent 24 % de sa production, sont relativement faibles à destination des pays océaniques. Le niveau de vie y est élevé bien que les diverses crises économiques aient sérieusement érodé le pouvoir d'achat. Le PIB par habitant est de l'ordre de 22 500 euros (2,685 millions de XPF), loin de celui de l'Australie, mais voisin de celui de la Nouvelle-Calédonie (22 534 euros : 2,689 millions de XPF).

Les relations diplomatiques avec Nouméa sont étroitement calquées sur celles que le pays entretient avec la France. Elles sont actuellement très bonnes, les visites ministérielles françaises se succédant à Wellington et les ministres néo-zélandais se rendant régulièrement à Nouméa comme en Polynésie française. Il y a pourtant eu des périodes de tension provoquées par les essais nucléaires de la France, par l'attentat du Rainbow Warrior, navire amiral de l'organisation Greenpeace, dynamité dans le port d'Auckland par les services secrets français en 1985, et par les « événements » des années 1980 en Nouvelle-Calédonie. Mais le climat s'est apaisé avec la création par le traité de Rarotonga de 1996 d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud.

* Les mots ou expressions suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

Tableau 2
Participation des pays du Pacifique sud aux organisations régionales

Pays	SPC	FORUM	PIIC	SIDS	AOSIS	Fer de lance	INCONET	SOPAC	Université	COPE	SPBEA	PINA	FSPI	PACFAW	NOU 2011
Nouvelle-Calédonie															
Polynésie française															
Wallis-et-Futuna															
Cook															
Micronésie															
Fidji															
Guam															
Kiribati															
Mariannes du Nord															
Marshall															
Nauru															
Niue															
Palau															
Papouasie-Nouvelle-Guinée															
Salomon															
Samoa américaine															
Samoa occidentale															
Tokelau															
Tonga															
Tuvalu															
Vanuatu															
Australie															
Nouvelle-Zélande															
Timor oriental															
États-Unis															
France															

Organisation politique	SPC	Secretariat of the Pacific Community	COPE	Council of Pacific Education
Science et éducation	FORUM	Forum des îles du Pacifique	SPBEA	Secretariat of the Pacific Board for Educational Assessment
Organisation non gouvernementale	PIIC	Pacific Islands Conference	PINA	Pacific Islands News Association
Observateur	SIDS	Small Island Developing States	FSPI	Foundations of the People of the South Pacific
Sport	AOSIS	Alliance of Small Island States	PACFAW	Pacific Foundation for the Advancement of Women
	INCONET	Pacific Europe Network/Science and Technology	NOU 2011	Jeu du Pacifique
	SOPAC	Applied Geoscience and Technology Division of SPC		

La relative proximité des deux puissants voisins de la Nouvelle-Calédonie, les relations politiques apaisées depuis plus d'une décennie ont permis le développement des échanges. La Gold Coast australienne attire les touristes et les investisseurs néo-calédoniens grâce aux trois liaisons aériennes hebdomadaires entre Nouméa et Brisbane. Nouméa est reliée à Sydney par six liaisons par semaine assurées par les compagnies aériennes des deux pays en partage de code. Par ailleurs, trois liaisons aériennes hebdomadaires relient Nouméa à la Nouvelle-Zélande.

Les voisins mélanésiens

La Mélanésie est formée d'un ensemble de cinq pays dont la Nouvelle-Calédonie. Quatre de ces pays sont indépendants (Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Fidji, îles Salomon, Vanuatu). Leur superficie terrestre totale est de 540 000 km², la Papouasie-Nouvelle-Guinée à elle seule en occupant près de 86 % (462 800 km²) et abritant plus de 6,8 millions d'habitants pour une population totale de 8 664 000. La zone économique exclusive (ZEE*) de ces pays recouvre 7 794 000 km² (1 740 000 km² pour la Nouvelle-Calédonie). Les densités de population sont très variables d'un pays à l'autre : 47 hab./km² dans les îles Fidji, 14 en Nouvelle-Calédonie.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée occupe une position particulière aux marges de l'espace océanien. Elle est indépendante depuis 1975. Sa partie occidentale, l'Irian-Jaya, est rattachée à l'Indonésie. Le pays fonde de grands espoirs de développement dans l'exploitation projetée de gigantesques ressources de gaz naturel, alors que l'or et le pétrole représentent 72 % des recettes d'exportation et que les mines de cuivre de Bougainville ont été abandonnées pour cause de troubles politiques.

Les îles Fidji constituent une entité politique importante dans le Pacifique central par leur superficie, assez comparable à celle de la Nouvelle-Calédonie (18 300 km²) et par leur population (883 000 habitants). Composé de plus de 300 îles, c'est un pays essentiellement agricole bien que la population urbaine représente 52 % de la population totale. Fidji est indépendant depuis 1970, mais les troubles des années 2000 ont sensiblement entravé son développement économique basé sur l'agriculture et le tourisme. Depuis 2010, avec la fin de la crise, on assiste à une reprise de l'économie. Suva, la capitale (environ 200 000 habitants), est le siège de nombreuses organisations océaniques, dont le Forum du Pacifique, et de l'Université du Pacifique sud.

Le pays, dont 32 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, reste un gros producteur de sucre. Après les coups d'État des années 2000 et la levée de l'état d'urgence au début de 2012, le secteur du tourisme a repris de la vigueur et 400 000 touristes s'y rendent.

Les îles Salomon dont l'indépendance a été acquise en 1978 sont constituées d'un groupe de six grandes îles montagneuses. La population essentiellement rurale est à peine supérieure à un demi-million d'habitants. La capitale Honiara est une petite ville de près de 60 000 habitants. L'économie agricole, la pêche et la sylviculture sont en déclin, alors que le projet d'exploitation du nickel et du cobalt dans l'île d'Isabel n'a pas encore débuté.

Le Vanuatu, plus proche voisin mélanésien de la Nouvelle-Calédonie, comprend une soixantaine d'îles dont plusieurs sont nées de volcans encore en activité. Le pays est passé du statut de condominium franco-britannique, nommé Nouvelles-Hébrides, à celui d'État indépendant en 1980. La population est voisine de celle de la Nouvelle-Calédonie (240 000 habitants), les ruraux en représentant 80 %. Port Vila, la capitale, abrite environ 45 000 habitants. Le Vanuatu produit du coprah et sa fréquentation touristique est en plein essor.

Les pays de la Mélanésie ont des économies essentiellement basées sur les productions agricoles et ont des produits intérieurs bruts par habitant faibles, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie qui est classée au 78^e rang mondial pour l'Indice de développement humain (l'Australie au 12^e rang et la Nouvelle-Zélande au 36^e rang).

Les marges de l'Est : la Polynésie

Les États et territoires de la Polynésie, exception faite de la Nouvelle-Zélande (voir plus haut) sont caractérisés par une multitude d'îles hautes et d'atolls de très faibles superficies (8 300 km² de terres émergées) et par une immense zone économique exclusive (9 484 000 km²). La Polynésie française, par exemple, couvre un espace maritime de 4 800 000 km², alors que la surface de ses terres émergées (la plus importante de l'espace polynésien) n'est que de 3 660 km².

Plusieurs des États sont indépendants (Samoa depuis 1962, Tonga depuis 1970 et Tuvalu depuis 1978, Palau depuis 1994). D'autres ont un statut de pays indépendant, mais étroitement et librement associé à la Nouvelle-Zélande (îles Cook, Niue, Tokelau), de territoire intégré à celui d'une grande puissance (Samoa américaines), ou de collectivités françaises d'outre-mer (Polynésie française et Wallis-et-Futuna). Au vaste territoire de la Polynésie française s'opposent Tokelau et ses 10 km² de terres émergées que se partagent 1 000 habitants et les 26 km² de

Tuvalu pour 11 000 habitants. Les densités de population peuvent être très fortes sur les atolls exiguës ou les étroites plaines côtières des îles hautes. Les populations urbaines sont souvent supérieures à 50 % de la population totale.

L'association de certains États ou territoires de la Polynésie avec des puissances extérieures se traduit souvent par d'importants PIB par habitant et des IDH* élevés. Niue dépend totalement de la Nouvelle-Zélande pour son budget qui est à 75 % assuré par cet État. Le produit intérieur brut des Samoa américaines est assuré à 80 % par les États-Unis. La principale ressource financière de Tuvalu est l'aide étrangère. Les îles Cook associées à la Nouvelle-Zélande sont un des pays les plus prospères du Pacifique insulaire ; le tourisme s'y développe (environ 100 000 visiteurs), ainsi que la perliculture. La Polynésie française a un PIB de 22 472 dollars (2,02 millions de XPF) et un IDH de 0,895, très voisin de celui de la Nouvelle-Calédonie.

La méconnue Micronésie

Sept entités politiques distinctes se partagent un espace maritime de plus de 10 millions de km² et une surface terrestre voisine de 3 200 km². Aucune ne dépasse 1 000 km² (Kiribati 811 km² sur plusieurs milliers de kilomètres d'est en ouest). Certaines sont minuscules comme Nauru et ses 21 km². La population de la Micronésie est très faible (539 000 habitants), la plus importante étant celle de Guam avec 180 000 habitants. Comme en Polynésie, la densité de la population urbaine est souvent supérieure à 50 % de la population totale.

L'accessibilité depuis la Nouvelle-Calédonie est difficile, puisqu'il faut plus de 20 heures de voyage aérien pour atteindre ces îles.

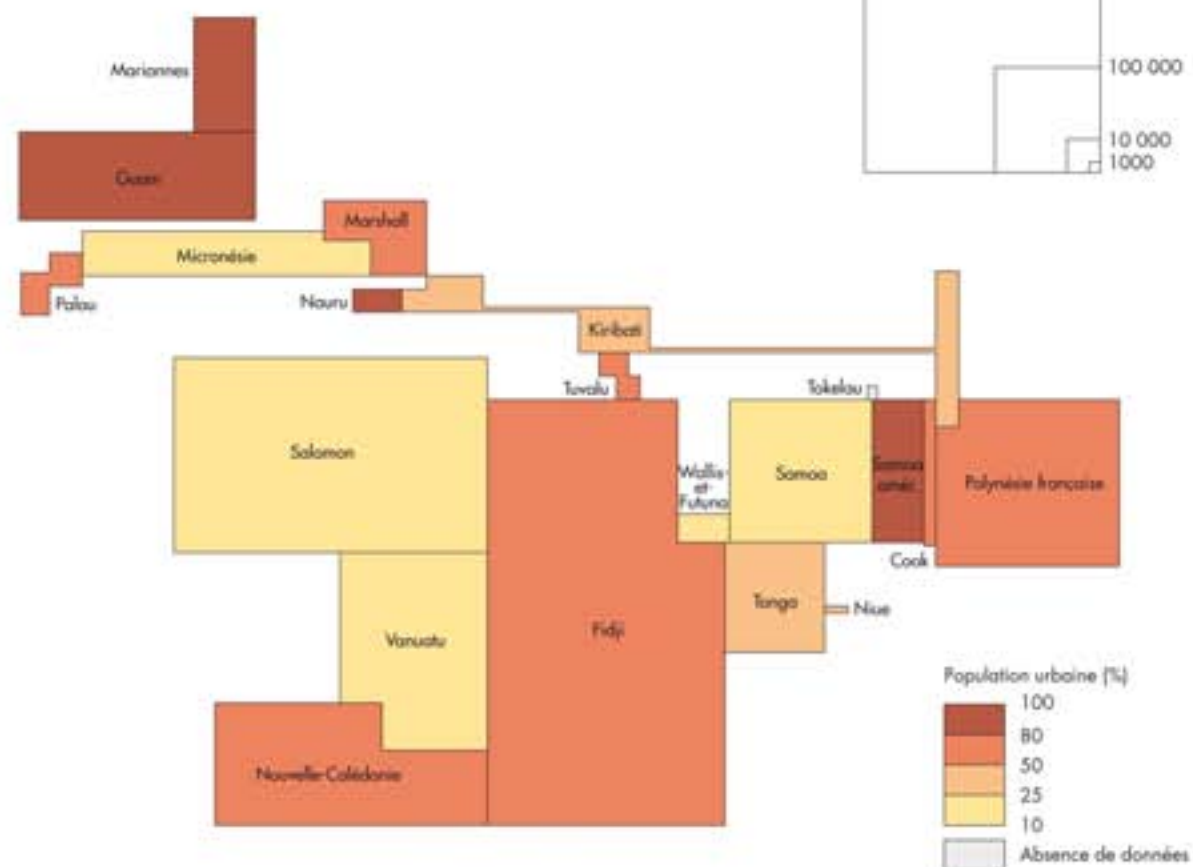
Les statuts politiques sont variés, depuis celui d'État indépendant pour Kiribati et Nauru jusqu'à celui de territoire non incorporé des États-Unis pour Guam et ses très stratégiques installations militaires. D'autres États ont choisi une association avec les mêmes États-Unis : les États fédérés de Micronésie, les îles Marshall, les Mariannes du Nord (indépendants depuis 1994).

Les États micronésiens sont aussi fortement dépendants des relations entretenues avec les grandes puissances régionales. Les États fédérés et leur ZEE de près de 3 millions de km² sont la plus grande pêcherie de thons du Pacifique. Leur économie est dépendante de l'aide américaine, 80 % du budget annuel étant assuré par les USA. La pêche est la principale ressource de Kiribati, Guam vit du tourisme et de la présence militaire américaine. Les îles Marshall qui ont été le siège des expérimentations nucléaires américaines entre 1950 et 1960 vivent surtout de l'aide que les États-Unis leur apportent et de l'existence d'un

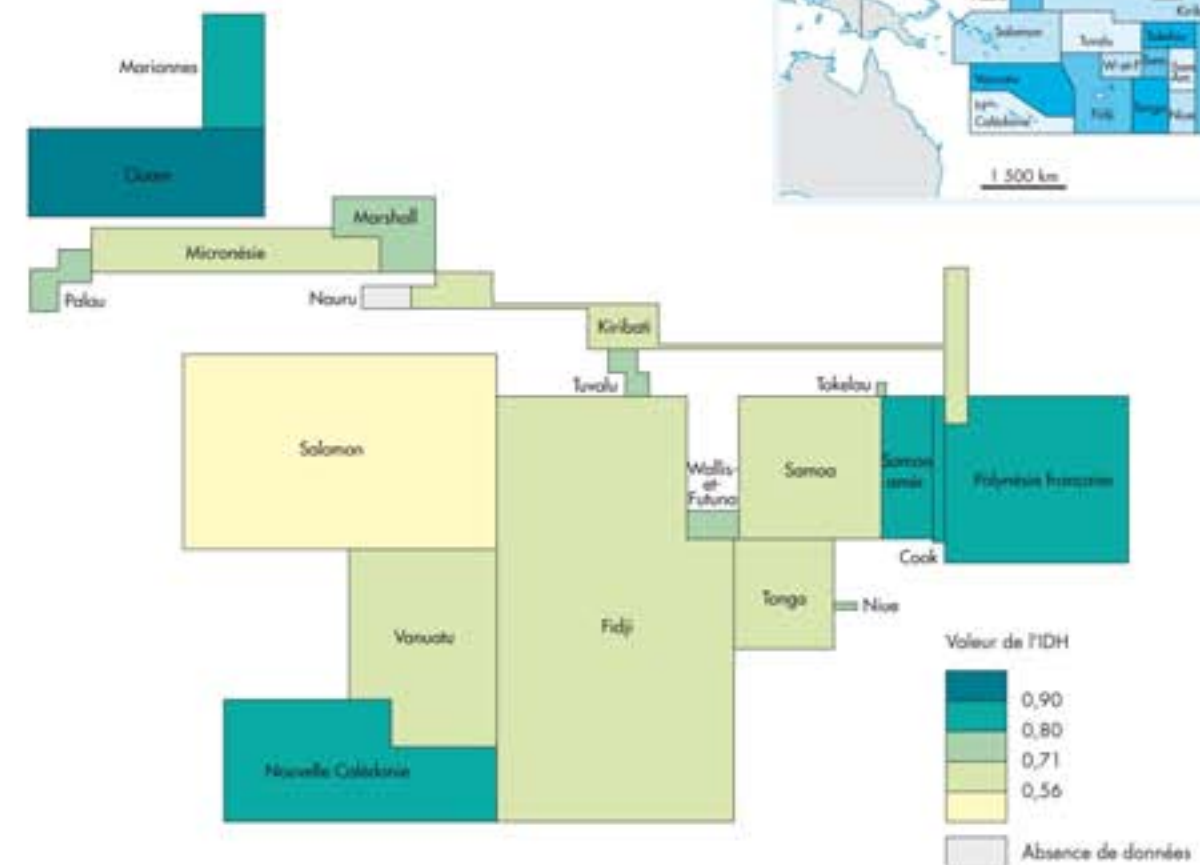
La densité de la population



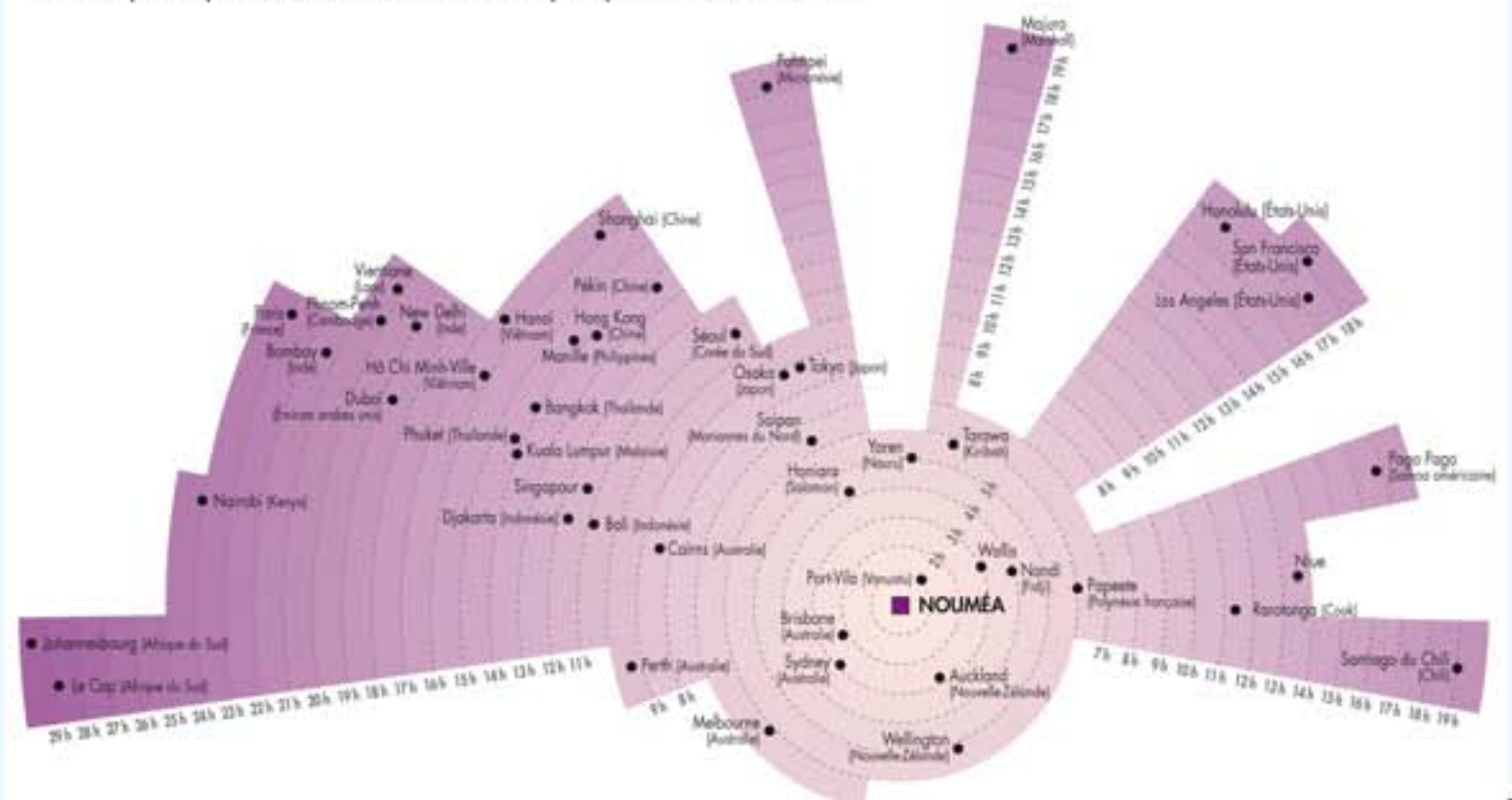
La population urbaine



L'indicateur du développement humain



Les temps de parcours entre Nouméa et quelques villes du monde



pavillon de complaisance pour la navigation maritime. Quant à Nauru, l'île, avec l'épuisement des gisements de phosphate en 2003, achève un déclin économique qui conduit une partie de ses habitants à la fuir et à trouver des pays d'accueil, notamment la Nouvelle-Zélande.

L'économie de ce vaste espace océanique est caractérisée pour certains des États par une injection massive de capitaux en provenance des tutelles extérieures ou de l'aide internationale, au fondement d'un modèle économique particulier appelé MIRAB* par G. Bertram et R. Watters.

L'agriculture vivrière reste une constante notamment pour les États disposant de suffisamment de surface. À Fidji, la culture de la canne à sucre reste une ressource importante de devises. La pêche thonière concédée aux États riverains du Pacifique par les petits États de Micronésie et, dans une moindre mesure par ceux de Polynésie, assure une bonne partie de leur financement.

Les ressources du sous-sol sont peu exploitées. Les gisements de cuivre de l'île Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée sont toujours abandonnés du fait d'une insécurité chronique. Dans ce même pays, d'importantes potentialités en gaz naturel ont été recensées et le pétrole, le cuivre et l'or assurent 70 % des recettes des exportations. Dans les îles Salomon, un projet d'exploitation du nickel et du cobalt est en phase d'étude de viabilité économique.

Une ressource non négligeable est assurée par le tourisme, notamment à Fidji, à Guam, aux Mariannes du Nord, aux Samoa, à Palau, aux îles Cook, aux îles Salomon, au Vanuatu.

Sites du Patrimoine mondial dans le Pacifique

Australie :	Grande Barrière (1981)
Hawaï :	Parc national des volcans d'Hawaï (1987)
Île de Pâques :	Parc national de Rapa Nui (1995)
Îles Salomon :	Rennell Est (1998)
Vanuatu :	Domaine du Roi Mata (2008)
Nouvelle-Calédonie :	Lagons (2008)
Îles Marshall :	Atoll de Bikini (2010)
Kiribati :	Aire protégée des îles Phoenix (2010)

et en Polynésie française. Ce secteur reste cependant pénalisé par les distances, l'éloignement des « réservoirs de tourisme » potentiels malgré l'attrait indéniable que constituent l'environnement des lagons et des îles hautes (le mythe des mers du Sud), ainsi que la découverte des cultures océaniques, tous domaines reconnus par le classement de certains sites au Patrimoine mondial dont les lagons de Nouvelle-Calédonie depuis 2008 (voir planches 19-20).

Globalement, l'indicateur de développement humain qui combine l'espérance de vie à la naissance*, l'accès à l'éducation et le produit intérieur brut par habitant souligne nettement le déséquilibre existant entre les États indépendants et les États, pays ou territoires associés plus ou moins étroitement à une puissance tutélaire. Pour le premier groupe, l'IDH moyen pour 12 pays est de 0,835, ce qui le classe dans la catégorie des IDH élevés et pour le second (9 pays), il est de 0,709 (IDH moyen).

Avec une valeur de 0,869, la Nouvelle-Calédonie se classe dans la catégorie des IDH élevés comme la Polynésie française. Les activités minières et métallurgiques, l'exportation des produits de l'aquaculture, la valorisation d'un environnement exceptionnel aussi bien celui du lagon que l'environnement terrestre, les espoirs placés dans le développement du tourisme, l'encadrement médical de la population, la politique d'éducation sont autant d'atouts qui expliquent son classement.

La Nouvelle-Calédonie, son statut et ses relations régionales

Le statut politique de collectivité sui generis de la Nouvelle-Calédonie est défini par la loi organique du 19 mars 1999, faisant suite à l'accord de Nouméa signé le 20 mai 1998. L'un des principes de l'accord est la reconnaissance par la France d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie et le transfert progressif des compétences détenues par l'État jusqu'à l'organisation, au plus tôt en 2014, d'une consultation électorale « sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes*, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité... L'approbation de la consultation électorale équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie ».

Loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie

Article 1^{er}

Alinéa 1

La Nouvelle-Calédonie comprend : la Grande Terre, l'île des Pins, l'archipel des Belep, Huon et Surprise, les îles Chesterfield et les récifs Bellone, les îles Loyauté (Maré, Lifou, Tiga, Beaufort-Beaupré et Ouvéa), l'île Walpole, les îles de l'Astrolabe, les îles Matthew et Fearn ou Hunter, ainsi que les îlots proches du littoral.

Extrait du Journal officiel de la République française du 21 mars 1999 (p. 4197)

La loi organique met en place les institutions devant permettre cette démarche : un congrès, un gouvernement, un sénat coutumier, un conseil économique et social et des conseils coutumiers.

Les Néo-Calédoniens devront donc se prononcer prochainement sur l'avenir politique de leur pays. D'ici là, le transfert des compétences de l'État se poursuivra. On a vu plus haut que les statuts politiques des territoires océaniques sont multiples entre une indépendance totale et une association à géométrie variable. Mais il ne semble pas que cela soit un handicap au niveau de leurs relations. Dans ce cadre, Nouméa tient une place assez remarquable. La ville est le siège du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et de ses institutions spécialisées. La Nouvelle-Calédonie, comme la Polynésie française est, depuis 2006 associée au Forum des îles du Pacifique dont le siège est à Suva, regroupant 17 États en tant que membres et centré sur les problèmes de développement sans pour autant s'interdire des prises de position politiques assez fréquentes.

Cette association met en évidence une nette amélioration des relations entre Nouméa et les États océaniques. Ce nouvel état de fait se traduit également par la participation de la Nouvelle-Calédonie à de multiples groupes ou associations régionales, qu'elles soient officielles ou non gouvernementales (tabl. 2). Le pays s'intègre donc de plus en plus dans le vaste ensemble océanique et, à ce titre les Jeux du Pacifique d'août 2011 et leur slogan « Pacifique attitude » y ont contribué pour beaucoup.

Jacques Bonvallet

The place of New Caledonia in the Pacific

Compared to the different groups of islands in Oceania, New Caledonia is fairly close to Australia and New Zealand. It is the French Overseas Territory that is the furthest from France (16,750 km from Paris). However, in terms of distances, the main factor for New Caledonia is above all the duration of air travel between Nouméa and the rest of the world.

New Caledonia belongs to a group of Melanesian states and territories that are fairly close to it on the scale of the Pacific (Papua-New Guinea, the Solomon Islands, Fiji, and Vanuatu). These countries' economies are mainly agricultural, and the mining potential is considerable but as yet little exploited. GDP and HDI are low to middling, with the exception of New Caledonia.

To the west and southwest, Australia and New Zealand are political and economic powers that exert their influence on the whole of the South Pacific – Australia by way of its economy, and New Zealand by its unobtrusive political ascendancy over certain states. Relations between New Caledonia and these two countries have evolved over time, in tune with the relationships that France has entertained with them.

Polynesia, a long way east of New Caledonia (Pape'ete is 4,600 km from Nouméa), groups nine scattered states and territories across a multitude of high islands and atolls, the surface areas of which are very small, but which make up a very large Exclusive Economic Zone (EEZ). Their status varies from that of independent state to that of dependency on distant powers. GDP and HDI are in the middle range compared to developed countries, with only those in French Polynesia coming fairly close.

Micronesia with its seven states and territories is located well north of New Caledonia distant from it even more by way of the duration of air travel than by geographical distance. Politically, ties are mainly with the United States, with the exception of Kiribati (the UK) and Nauru (Australia). The surface areas are extremely small in relation to the EEZ. Economic life is closely dependent upon links that are sustained with the United States, which carried out nuclear tests over several decades. The island of Nauru is today ruined and deserted by its inhabitants following the exhaustion of its phosphate deposits.

Overall, the mean HDI of independent countries in Oceania is lower than that of their associated or tutelary countries. The present political status of New Caledonia, its development prospects, and the quality of its relationships across the region should enable it to pursue its integration into the vast space of Oceania.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ARGOUNES F., MOHAMED-GAILLARD S., VACHER L. ; MARIN C., 2011 – *Atlas de l'Océanie. Continent d'îles, laboratoire du futur*. Éditions Autrement, 80 p.
 BERTRAM G., WATTERS R. F., 1985 – The MIRAB economy in South Pacific microstates. *Pacific Viewpoint*, 26 : 497-519.
 CONSULAT GÉNÉRAL D'Australie, 2010 – *Australie Nouvelle-Calédonie. 70 ans de relation bilatérale*. Consulat général d'Australie, Nouméa, 112 p.
 GAY J.-Ch., 2008 – *L'Océanie intertropicale*. Nouméa, CDP de Nouvelle-Calédonie, 40 p.

La végétation



La Nouvelle-Calédonie est caractérisée par la variété de ses formations végétales, la richesse et surtout l'originalité de sa flore, qui totalise 3 371 espèces de plantes vasculaires* dont 74,4 % sont endémiques*. Elle

possède en outre 45 espèces de conifères, toutes endémiques, incluant le seul conifère parasite connu (*Parasitaxus usta*), et de nombreuses espèces ayant conservé des caractères archaïques, notamment *Amborella trichopoda*,

espèce unique du groupe le plus ancien des plantes à fleurs. La nature et la distribution des formations végétales sont liées aux conditions climatiques, au substrat, à l'altitude et aux effets de l'activité humaine.

Les mangroves et les végétations basses des zones salées

Les mangroves sont des formations arborescentes à palétuviers, n'excédant pas 8-10 m de haut, qui se développent sur les sols salés de la zone de balancement des marées, principalement sur la côte ouest de la Grande Terre. Les palétuviers sont répartis selon une zonation, allant de la mer à la terre ferme : un front pionnier avec *Sonneratia* spp., *Avicennia marina* et *Rhizophora stylosa*, suivi d'une ceinture plus dense et plus haute de *Rhizophora* spp. et *Bruguiera gymnorhiza* sur substrat vaseux, puis d'une bande d'*Avicennia marina*, sur substrat plus stable, souvent suivie d'un tanne* ou d'une frange de *Lumnitzera* spp. La flore de la mangrove rassemble une vingtaine d'espèces indo-pacifiques adaptées aux sols salés et à la submersion des racines et des troncs. Elle comprend notamment sept espèces du genre *Rhizophora* pourvues de racines à échasses en arceaux, *Avicennia marina* et *Sonneratia alba* et *S. caseolaris* aux pneumatophores* aériens, *Bruguiera gymnorhiza* aux racines en forme de genoux et deux espèces du genre *Lumnitzera*. L'ensemble de la végétation des sols salés (mangroves, tannes, plages et arrière-plages) rassemblent 175 espèces dont 11 % sont endémiques.



Mangrove avec *Avicennia* et *Rhizophora*



Forêt sèche, Nekoro

La forêt sèche ou forêt sclérophylle

La forêt sèche occupait initialement les régions recevant moins de 1 000-1 100 mm de précipitations annuelles moyennes, en dessous de 300 m d'altitude, sur des substrats variés (sauf les substrats ultramafiques*) sur la côte ouest de la Grande Terre. Sous sa forme la mieux conservée, sa superficie n'est que de quelques dizaines de km². C'est une forêt basse, possédant de nombreuses espèces à feuillage sclérophylle*, à strate supérieure de 6 à 10 m de haut, formée d'arbres dont le diamètre

des troncs ne dépasse guère 40 cm, appartenant principalement aux familles des Sapindacées (*Arytera*, *Cupaniopsis*), Ebenacées (*Diospyros*), Combrétacées (*Terminalia*). Elle possède un sous-bois dense d'arbustes buissonnants et de nombreuses lianes. Sa flore d'origine récente (fin Tertiaire, début Quaternaire) ne contient pas de conifères, ni de palmiers, et très peu d'espèces ayant conservé des caractères archaïques. Elle rassemble toutefois 347 espèces de plantes vasculaires autochtones*, dont environ 60 % sont endémiques incluant une soixantaine d'espèces qui lui sont strictement liées. Elle a largement régressé sous l'effet des défrichages et des feux, qui ont provoqué un envahissement par des espèces grégaires* dont la prolifération s'oppose à la régénération naturelle de la forêt au profit de savanes herbeuses et de fourrés.

Les forêts denses humides de basse et moyenne altitudes

Ces forêts occupent des zones où la pluviosité annuelle moyenne est comprise entre 1 300 et 3 500 mm. Elles se rencontrent à basse altitude aux Îles Loyauté, à l'île des Pins et à partir de

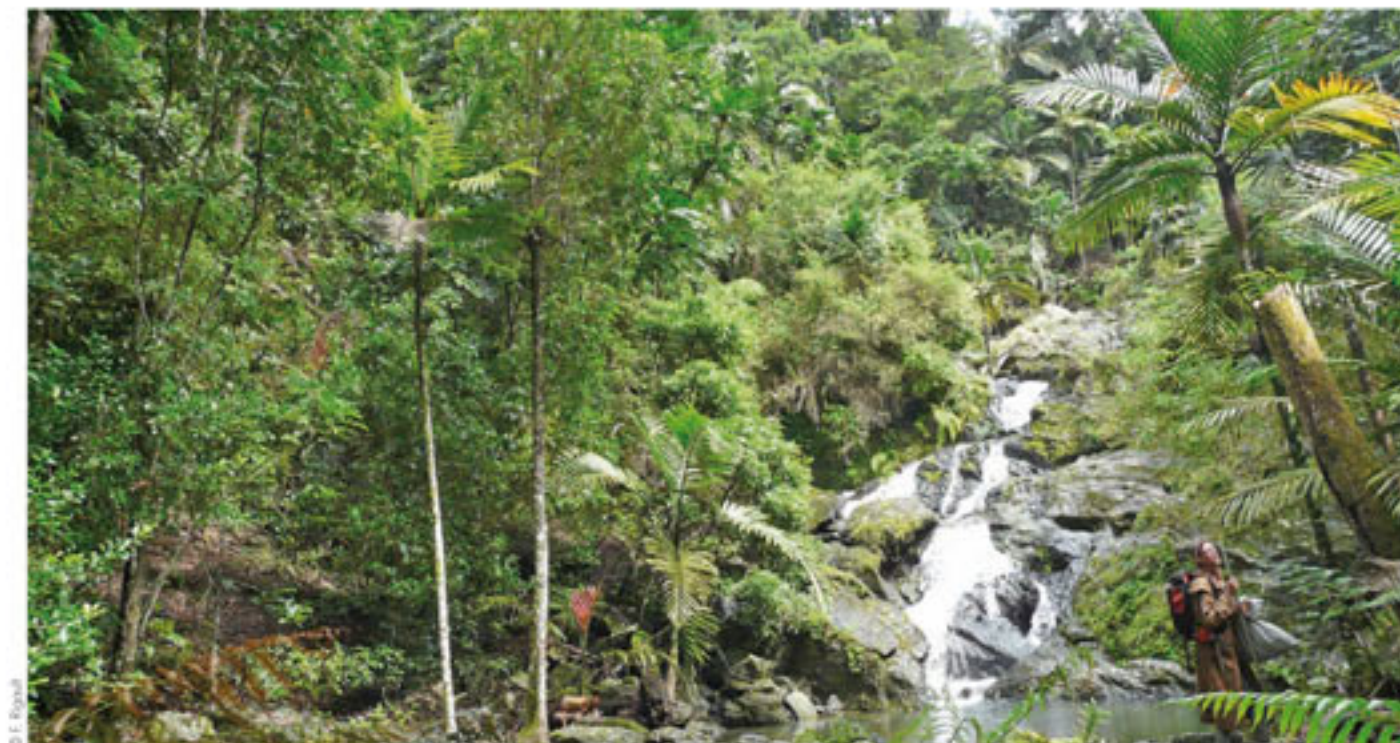


Forêt dense humide de moyenne altitude, le pic du Pin

300 m, jusqu'à 900-1 000 m sur la Grande Terre, où elles s'étirent de façon discontinue le long de la Chaîne centrale. Sur les massifs isolés, elles se cantonnent le plus souvent aux fortes pentes et aux hauts des vallées. Elles se trouvent aussi localement en dessous de 300 m dans le massif du Sud très arrosé, ainsi que le long des cours d'eau des zones sèches de la côte ouest, où quelques espèces lui confèrent un caractère mésophile*. Les arbres de la strate arborescente ont une hauteur moyenne de 20 à 25 m, le diamètre des troncs ne dépassant généralement pas un mètre. Ils comprennent des espèces exploitées comme bois d'œuvre : les « kaoris » *Agathis* spp., et les *Araucaria*, qui dominent généralement la voûte de la forêt, les « ralia » (*Araliacées*), le « tamanou » *Calophyllum caledonicum* (*Calophyllacées*), le « houp » *Montrouzieria cauliflora*, et différents *Garcinia* (*Clusiacées*), les « goyas » (*Myrtacées*), les « faux hêtres », des genres *Kermadecia*, *Sleumerodendron* et *Virofia* (*Protéacées*), plusieurs espèces des genres *Planchonella* « azou », « yayou » ou « bois cochon » et le « buni » (*Manilkara dissecta*) (*Sapotacées*). On y trouve également des espèces des familles des Cunoniacées (*Pancheria*), Élaeocarpacees (*Elaeocarpus*, *Sloanea*) et des Lauracées (*Cryptocarya*). Les strates inférieures sont formées de jeunes pieds d'espèces arborescentes, de nombreux *Pandanus* et palmiers, ainsi que d'espèces arbustives appartenant aux genres *Cupaniopsis*, *Dysoxylum*, *Psychotria*, *Tapeinosperma*, *Zygogynum*... Les fougères arborescentes (*Sphaeropteris* et *Dicksonia*) sont souvent abondantes en lisière et dans les clairières. Les lianes sont assez peu nombreuses. L'ensemble des forêts denses humides de basse et moyenne altitudes rassemble près de 2 000 espèces de plantes vasculaires, dont le taux d'endémicité* est de l'ordre de 76 %. Elles peuvent être scindées en fonction du substrat en forêts sur roches calcaires, sur roches volcano-sédimentaires et sur roches ultramafiques.

Les forêts denses humides sur roches calcaires

Principalement représentées aux Îles Loyauté et à l'île des Pins, elles occupent les plateaux de calcaire corallien et reçoivent des précipitations annuelles moyennes de 1 300 à 1 800 mm. La strate arborescente de 15 à 20 m de haut comprend notamment : *Archidendropsis* spp., *Canarium balansae*, *Intsia bijuga* (« kahu »), *Manilkara dissecta* (« buni »), *Mimusops elengi* (« raporé »), *Olea paniculata*, *Pierandra* spp. (« ralia »)... Le sous-bois est relativement dense et le sol rocheux est partiellement couvert de fougères (*Microsorium punctatum*, *Asplenium nidus*, *Davallia solida*...). La flore comprend environ 230 espèces de plantes vasculaires, dont 50 % d'endémiques, mais en possède peu appartenant aux fougères arborescentes, aux palmiers ou à des groupes primitifs. Le faciès littoral est une forêt basse, souvent dominée par des pins colonnaires (*Araucaria columnaris*), seul conifère des forêts sur calcaires. Les forêts denses humides ont largement régressé sous l'effet des défrichements pour les cultures sur brûlis, et ont cédé la place à des fourrés.



Forêt sur roches volcano-sédimentaires, col d'Amieu

Les forêts denses humides sur roches volcano-sédimentaires

Elles se trouvent principalement le long de la Chaîne centrale, de Canala à Pouébo, qui possède les massifs forestiers les plus étendus et les mieux conservés. Les grands arbres sont représentés notamment par : *Agathis moorei*, *Elaeocarpus bullatus*, *Kermadecia sinuata*, *K. rotundifolia*, *Montrouzieria cauliflora*, *Pancheria brunhesii*, *Planchonella sphaerocarpa*, *Sloanea magnifolia*, *Virofia vieillardii*... Les palmiers, les conifères et les familles à caractères primitifs sont bien représentés. De plus, les espèces des familles les plus archaïques Amborellacées et Trimeniacées ne s'en écartent pas. Elles ont principalement régressé sous l'effet des feux répétés, conduisant à la formation de savanes, et localement à du maquis sur les roches siliceuses.

Les forêts denses humides sur roches ultramafiques

Cantonnées généralement au-dessus de 500 m d'altitude, sur les sommets et les flancs escarpés de montagnes, elles sont souvent localisées aux talwegs* et sur les hauts versants sur des sols couverts d'éboulis rocheux. Leur flore se distingue de celle des précédentes par un nombre supérieur d'espèces du groupe des conifères, des familles des Myrtacées, Apocynacées, Nothofagacées, Casuarinacées et un nombre inférieur d'espèces chez les Rubiacées, Primulacées, Fabacées, Moracées. Deux des familles endémiques, Phellinacées et Oncothecacées, s'y rencontrent et la seconde ne s'en écarte pas. Les espèces arborescentes comprennent notamment : *Agathis lanceolata*,

Arillastrum gummiiferum, *Canarium oleiferum*, *Cordia discolor*, *Gastrolepis austrocaledonica*, *Kermadecia pronyensis*, *Neoguillauminia cleopatra*, *Pycnanthus acuminata*... La dominance de certaines de ces espèces permet de différencier des faciès particuliers : forêts de *Nothofagus*, forêts surimées par des *Araucaria*, forêts de chênes gomme (*Arillastrum gummiiferum*), ou encore de Casuarinacées (*Gymnostoma* spp.), ce dernier faciès traduisant un stade de reconstitution forestière. Les forêts sur roches ultramafiques ont été largement détruites et fragmentées par des incendies répétés, entraînant l'extension des maquis secondaires, et par l'activité minière, notamment le déversement de déblais sur les versants ou leur stockage dans des talwegs abritant encore des reliques de forêts.

Les maquis de basse et de moyenne altitudes

Ces maquis rassemblant des groupements végétaux héliophiles* d'origine principalement secondaire, sempervirents* à feuilles coriaces souvent vernissées, peuvent être arbustifs (atteignant 6-8 m de haut), plus ou moins buissonnants (1-3 m), ou ligno-herbacés avec une strate de Cypéracées. Ces formations basses s'étendent du niveau de la mer à 900-1 000 m d'altitude, sur des sols très fortement carencés en phosphore. Leur flore, avec environ un millier d'espèces, est deux fois moins riche que celle des forêts denses humides, mais elle a un taux d'endémicité supérieur, dépassant 85 %.

Les maquis sur roches acides

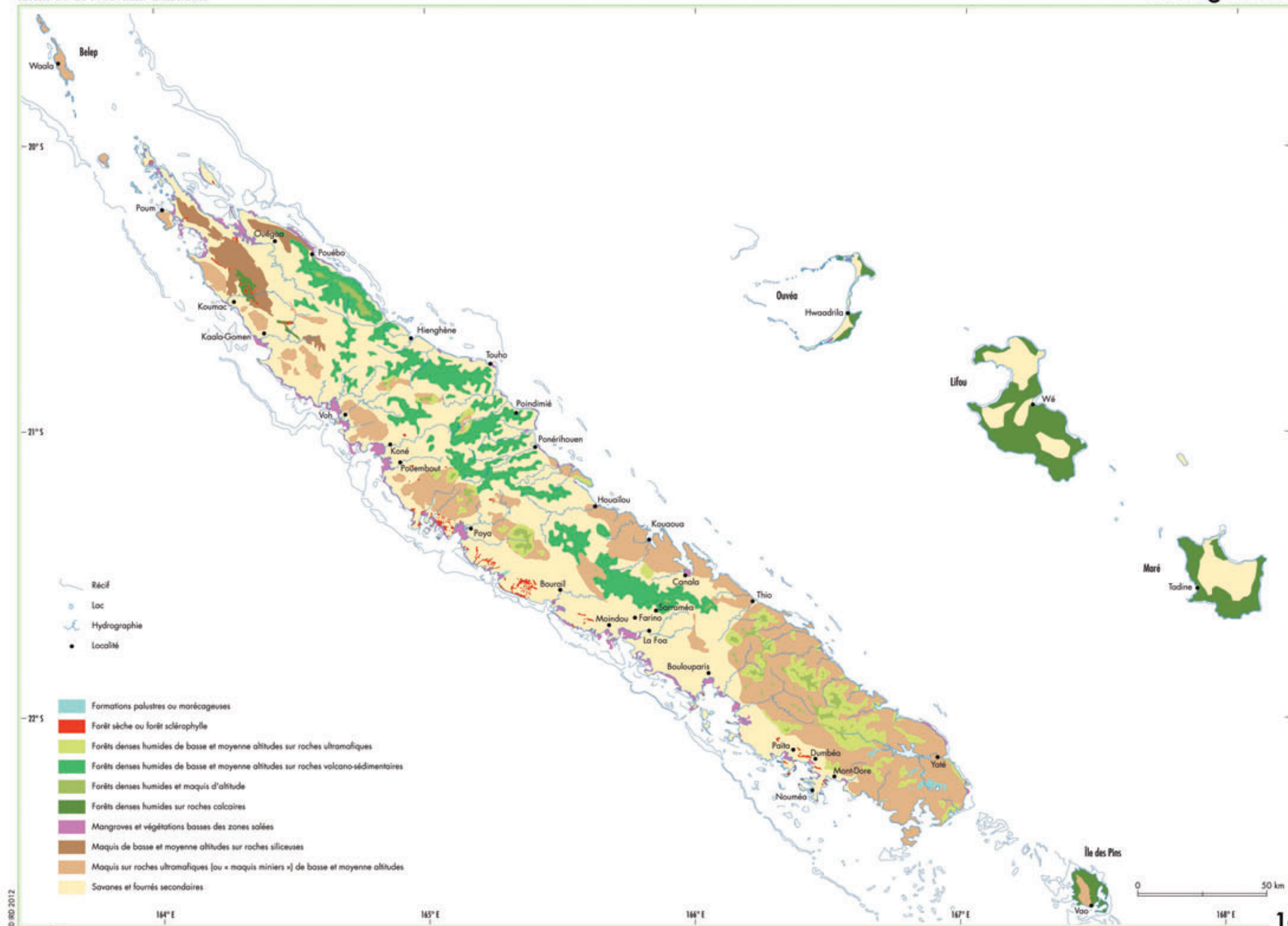
Sur les sols sableux et caillouteux peu profonds, très acides, issus de schistes siliceux et de phanites* du nord de la Grande Terre, des maquis uniformes, résultant d'incendies répétés, se sont développés aux dépens des forêts. Ils ont une strate herbacée discontinue formée de *Costularia arundinacea* et de fougères. La strate arbustive est composée de *Cordia montana* (*Cunoniaceae*) et de « niaoulis » nains (*Melaleuca quinque-nervia*) associés à quelques espèces de la famille des Éricacées (*Dracophyllum*, *Styphelia*) et des Myrtacées (*Purpureostemon*, *Tristanopsis*, *Sannantha*). La flore de ces maquis demeure toutefois relativement pauvre.

Les maquis sur roches ultramafiques (ou « maquis miniers »)

Les formations végétales n'appartenant pas à la forêt dense humide, sur roches ultramafiques (péridotites* et serpentinites*), sont des maquis qui ont une grande variété physiologique et structurale et possèdent de nombreuses formes de transition avec la forêt. Ces « maquis miniers » se trouvent sur des sols bruns hypermagnésiens issus de serpentinites à la base des massifs, ainsi que sur des sols ferrallitiques fertiles diversément remaniés par l'érosion et le colluvionnement qui sont fortement carencés en éléments nutritifs et souvent riches en nickel, manganèse, chrome et cobalt, ainsi qu'en magnésium. La richesse et l'originalité de ces maquis résultent de la grande diversité des biotopes, des stades d'évolution, ainsi que du rôle de barrière écologique du sol à l'égard des espèces introduites, qui ne sont pas adaptées à des sols aussi pauvres et parfois toxiques. Les familles les plus caractéristiques des « maquis miniers » sont les Apocynacées (*Alyxia*, *Alstonia*), Casuarinacées (*Gymnostoma*), Cunoniacées (*Cordia*, *Pancheria*), Dilleniacees (*Hibbertia*), Éricacées (*Styphelia*, *Dracophyllum*), Phyllanthacées (*Phyllanthus*), Myrtacées (*Cloezia*, *Tristanopsis*, *Xanthostemon*...) et Protéacées (*Grevillea*, *Stenocarpus*), ainsi que la famille des Cypéracées (*Costularia*, *Schoenus*), qui remplace celle des graminées dans la strate herbacée.

Les forêts denses humides et les maquis d'altitude

Les forêts d'altitude, qui se développent au-dessus de 1 000 m dans des zones recevant plus de 3 500-4 000 mm de pluie par an sont entrecoupées de maquis arbustifs à buissonnants qui occupent les crêtes rocheuses, ainsi que les zones ayant subi l'action des feux. D'une manière générale, la taille des arbres diminue en altitude à partir de 900-1 000 m. Ils deviennent souvent tortueux et ne dépassent guère 6 à 15 m de haut au-dessus de 1 300 m. La strate arborescente est le plus





Forêt à mousse, mont Humboldt

souvent constituée d'un petit nombre d'espèces appartenant aux genres *Cunania*, *Quintinia*, *Metrosideros*, *Paracryphia*, *Weinmannia*. Le sous-bois est dense et caractérisé par l'abondance des fougères et des *Freycinetia* lianescentes. Les branches et les troncs des arbres portent de nombreux épiphytes* (lichens, bryophytes*, fougères, Asteliacées...). Une plus grande abondance de ces épiphytes et des *Freycinetia* sur certains sommets (Boulinda, mont Mou, Humboldt, Kouakoué), permet de distinguer un « faciès orophile* » à Lichens, Bryophytes et Hyménophyllacées*.

Les maquis, parfois assimilés à des fourrés d'altitude sur substrats volcano-sédimentaires, sont des formations arbustives



Maquis d'altitude, RUM, mont Humboldt

ou buissonnantes qui se distinguent par une flore presque entièrement héliophile*.

Que ce soit en forêt ou en maquis, la flore des formations d'altitude renferme plusieurs espèces à distribution géographique, et corrélativement édaphique*, limitée. C'est le cas sur les roches ultramafiques d'*Araucaria humboldtensis*, *Callitris neocaledonica* (conifères), *Canacomyrica monticola* (Myricacées), *Platyspermation crassifolium* (Alseuosmiacées), *Hibbertia boudouinii* (Dilleniacees), *Greslania circinata* (Poacées).... et sur les roches volcano-sédimentaires (massif du Panlé), d'*Araucaria schmidii*, *Agathis montana*, (Araucariacées), *Hibbertia comptoni*, *Paphia panlensis* (Ericacées)....

Les formations palustres* ou marécageuses

Ce sont des formations dominées par des « niaoulls » (*Melaleuca quinquenervia*) ou pouvant être assimilées à des « maquis marécageux ». Les premières occupent de petites dépressions et l'embouchure de quelques rivières sur des substrats variés. Elles ont une flore pauvre et banale. Les secondes occupent des plaines marécageuses, les berges des cours d'eau et les bords des dolines* dans le Grand Sud. Il s'agit de formations ligno-herbacées à Cypéracées ou arbustives basses caractérisées par une flore diversifiée et originale (endémisme* > 85 %), avec des espèces rares incluant notamment

*Dacrydium guillauminii* rivulaire, chute de la Madeleine (Podocarpacees)

Savane à niaouli Gadji

des conifères rivulaires*, et des espèces des familles des Cunoniacées, Ericacées et Myrtacées.

Les savanes et les fourrés secondaires

Largement représentées du bord de la mer à environ 600-700 m d'altitude, sauf sur les massifs miniers, les savanes sont le résultat d'incendies répétés. Elles se caractérisent par une strate de graminées continue parfois unique (savane herbeuse), ou parsemée de « niaoulls » arborescents (savane arborée) ou d'arbustes plus ou moins buissonnants d'espèces grégaires variées (savane arbustive à buissonnante). Lorsque ces buissons deviennent plus denses et continus, ils forment des fourrés. Dans le domaine de la forêt sèche les fourrés sont à base d'espèces introduites : « faux mimosa » (*Leucaena leucocephala*), « cassis » (*Acacia farnesiana*), « faux poivrier » (*Schinus terebinthifolius*) ou autochtone comme le « gailac » (*Acacia spirorbis*). Aux îles Loyauté, la forêt sur calcaire est remplacée par des fourrés caractérisés renfermant des espèces des genres *Macaranga*, *Acalypha*, *Melochia*, et parfois par des espèces envahissantes* (« faux poivrier », « agave », « gailac »), et ponctuellement par le « goyavier » (*Psidium guajava*) et le « lantana » (*Lantana camara*) qui peuvent former des fourrés, dans des secteurs précédemment occupés par la forêt dense humide sur roches volcano-sédimentaires. La flore est relativement pauvre en espèces indigènes (environ 400 pour plus de 8 000 km²), et possède seulement 13 % d'espèces endémiques, qui ne lui sont pas exclusives.

Tanguy Jaffré, Frédéric Rigault, Jérôme Munzinger

Vegetation

New Caledonia has tidal swamps where the mangroves reach heights of 6 to 8 metres. About 175 species are present in these coastal vegetations, most of them have an Indian-Pacific distribution. The zone from the shore to an altitude of 300 m, where mean annual rainfall is under 1,100 mm, is the habitat of dry forest, but only scattered patches remain. This forest comprises sclerophyllous species reaching heights of 6 to 10 metres, with an undergrowth of creepers and lianas. It has receded constantly as a result of human activity, and given way to thickets and savannah. The sectors receiving from 1,300 to 3,500 mm of rainfall yearly, below 300 m on limestone and from 300 m to 1,000 m on volcanic-sedimentary or ultramafic substrates, are the habitat of low and medium altitude dense rainforest. The forest reaches 15 to 25 metres, and comprises several timber species, including the « kaoris » (*Agathis*) and *Araucarias*. The forests growing on limestone reach 15 to 20 m, with dense undergrowth and ferns. The flora is less rich and less original than that of the other forests. These forests have receded with slash-and-burn itinerant cultivation and have given way to thickets. The forests established on volcanic-sedimentary and ultramafic soils, although they have numerous specific species, are mainly characterised by conifers, species with primitive features, palms and *Pandanus*. On ultramafic substrata the forests are often restricted to thalwegs and the upper slopes. The associated secondary formations are maquis on ultramafic soils and savannah on volcanic-sedimentary soils, and locally maquis on more silicic substrata. Marshy formations are encountered at low altitudes on various substrates, but they are extensive only in the mining massif in the south. Above an altitude of 900 to 1,000 m in zones receiving more than 3,500 mm rainfall there is a mixture of upland forest and maquis.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- JAFFRÉ T., 1980 - Étude écologique du peuplement végétal des sols dérivés de roches ultrabasiques en Nouvelle-Calédonie. Travaux et Documents de l'Orstom, 124, 273 p.
 JAFFRÉ T., MORAT P., VEILLON J.-M., 1993 - Étude floristique et phytogéographique de la forêt sclérophylle de Nouvelle-Calédonie. *Bull. Mus. natl. Hist. nat.*, Paris, 4^e sér., 15, sect. 8, Adansonia (14) : 107-147.
 JAFFRÉ T., RIGAUT F., DAGOSTINI G., TINEL-FAMBERT J., WULF A., MUNZINGER J., 2009 - Input of the different vegetation units to the richness and endemism of the New Caledonian flora. *Proceedings Pac. Inter. Sci. Congress. Tahiti March 2009*.

La Nouvelle-Calédonie contemporaine (1946-1998)



L'histoire de la Nouvelle-Calédonie contemporaine débute avec l'abolition programmée du pacte colonial, laquelle suscite craintes et espoirs selon la place et le rôle de chacun dans la société. Malgré la suppression rapide des mesures liberticides du régime de

l'indigénat* et l'extension progressive de nouveaux droits civiques, politiques et sociaux, les pesanteurs du système colonial, dans ses manifestations comme dans ses contradictions, mettent du temps à s'effacer. Conscients de la nécessité d'adapter, voire de subvertir le *statu quo*

ante bellum, aux évolutions internationales, nationales et locales, des esprits neufs ou renouvelés entreprennent, dans les champs administratifs, religieux, politiques et sociaux, une révolution devenue indispensable pour les uns, impensable pour d'autres.

L'entrée des Mélanésiens dans la Cité (1946-1957)

« Le député des canaques »

Dans le but d'accompagner officiellement l'entrée massive des Mélanésiens dans la Cité et de lutter contre la propagation des idées communistes, les missions catholique et protestante encouragent la création en 1946-1947 de deux associations confessionnelles : l'Union des indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre (UICALO), d'obédience catholique, et l'Association des indigènes calédoniens et loyalistes français (AICLF), protestante. Elles sont respectivement présidées par Roch Pidjot et Michel Kauma, Kowi Bouillant et Doui Matayo Wetta. Elles ont pour principale motivation l'amélioration des conditions sociales de leur population. Grâce à leur poids électoral, elles aspirent, en outre, à leur représentation politique. Étant entendu que le droit de vote confère la participation à l'exercice du pouvoir, le régime électoral du statut néo-calédonien devient l'enjeu de la période. À la veille de l'élection à la députation du 1^{er} juillet 1951, le corps électoral atteint le chiffre inégalé de 19 761 inscrits, dont près de la moitié d'origine autochtone et déjà enrichi par la prise en compte des femmes. Candidat présenté par l'UICALO et l'AICLF, l'homo novus Maurice Lenormand, est élu député de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

« Deux couleurs, mais un seul peuple ! »

Issue du premier accord de Nouméa, la loi statutaire et électorale du 10 décembre 1952 permet la constitution des listes d'Union calédonienne (1953) et l'élection de neuf premiers autochtones aux côtés de seize européens au Conseil général. Pour la première fois, sous le slogan « Colons et autochtones, unissez-vous ! », des électeurs issus du petit colonat blanc de l'intérieur votent pour des candidats autochtones et réciproquement. Fondée en 1956, le Mouvement d'Union calédonienne



Affiche électorale de l'Union calédonienne pour le renouvellement du Conseil général (8 février 1953)

(UC), inspiré des idéaux de l'Union française, devient le premier parti politique de l'archipel. Il prône l'autonomie politique, la promotion de la personnalité calédonienne et la lutte contre les permanences du fait colonial. En plus d'être le porte-drapeau des intérêts matériels et moraux des autochtones, l'UC engage également, face aux oligarchies économiques, l'émancipation de la classe ouvrière et défend les salariés des secteurs privé et public. Elle fait de la territorialisation des mines et de la

métallurgie, le socle de son plan d'industrialisation et de développement économique du pays.

Une décolonisation ratée (1957-1981)

L'autonomie renforcée (1957)

L'extension de la loi-cadre Defferre (1956-1957), à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française, conforte un régime de large autonomie interne qui doit accompagner ces deux territoires sur la voie de la décolonisation. Elle instaure le suffrage universel et le collège électoral unique et favorise la promotion d'une élite locale. En 1957, un exécutif néo-calédonien est institué, avec des ministres, qui dès 1959 est dirigé par Michel Kauma, vice-président du Conseil de gouvernement territorial. Grâce à une intense activité politique, les élus de l'UC participent, de concert avec les organisations syndicales, à la révolution des esprits et à la transformation des structures sociales, économiques et administratives. Avec le concours du FIDES, un premier rééquilibrage du territoire est entrepris ; le pays prépare son décollage économique, se modernise et s'équipe à grande échelle. La Nouvelle-Calédonie change d'ère.

En 1958, le retour du général de Gaulle au pouvoir impose aux Territoires du Pacifique un alignement total et inconditionnel. Le nickel néo-calédonien est désormais élevé au rang de minéral stratégique tandis que l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique à Moruroa constitue la clé de voûte de la dissuasion nucléaire de la France. L'État y combat toutes velléités susceptibles de conduire au séparatisme.

L'autonomie confisquée (1958-1975)

Malgré les engagements de l'État, la loi Jacquinot (1963) vide la loi-cadre de sa substance et démantèle le statut d'autonomie interne. Afin de s'assurer que les richesses du sous-sol de



Le Conseil de gouvernement, premier exécutif néo-calédonien, élu le 6 octobre 1957

la Grande Terre demeurent aux mains du complexe industriel-financier français, deux des trois lois Billotte (1969) rapatrient dans le giron strictement national, la compétence minière territoriale et reprennent le contrôle sur les investissements étrangers. Les projets métallurgiques envisagés à Koumac et à Port-Boué sont abandonnés.

Avec le « boom du nickel », le besoin croissant de main-d'œuvre se traduit par une forte immigration tant métropolitaine que polynésienne. La circulaire Messmer* (1972) montre que le gouvernement central a encouragé cette immigration à des fins politiques. Le corps électoral, en particulier dans le Grand Nouméa, a fortement augmenté et s'appuie sur une sociologie différente. Les équilibres anciens en sont profondément modifiés.

Les frustrations qui s'en suivent servent de catalyseur au réveil identitaire kanak. Le 2 septembre 1969, a lieu la première manifestation des « Foulards rouges » suite à l'arrestation de son leader, Nidaïsh Naisseline. Quatre groupes politiques de jeunes nationalistes kanak de gauche se constituent (1878, Ciciqadry, Wayagui et Atsal). Ils s'unissent dans le Palika (Parti de libération kanak) en 1976. Pour sa part, Jean-Marie Tjibaou organise en 1975, le festival « Mélanésia 2000 », qui, sur le thème de la reconnaissance culturelle, rétablit la présence kanak au cœur de l'évolution du pays. À ce bouillonnement politique s'ajoute une crise économique provoquée par le « crack du nickel » qui met fin à la période du « boom ». Les perspectives de développement

industriel s'éloignent. Le chômage augmente. La crise sociale s'accroît.

Vers l'option pour l'indépendance kanak (1975-1981)

L'intransigeance du gouvernement central d'amender le projet de statut Stirling dans un sens de plus large autonomie est l'élément déclencheur qui amène une radicalisation de la majorité des élus mélanésiens. Réunis le 25 juin 1975 à la tribu de La Conception, ils se prononcent à l'unanimité en faveur de l'indépendance kanak. À partir de ce moment, le positionnement pour ou contre l'indépendance devient le seul centre de gravité de la vie politique locale.

L'année 1977 est à ce titre une année charnière. Au congrès de l'UC à Bourail, les représentants du premier parti néo-calédonien votent une motion pour l'indépendance. Face à la montée de la revendication indépendantiste, les forces conservatrices s'unissent et se choisissent un chef : Jacques Lafleur, que rejoignent de nombreux Kanak non-

indépendantistes comme Dick Ukeiwé ou Auguste Parawé-Reybas. Au mois d'avril, ils fondent le Rassemblement pour la Calédonie (RPC) qui s'adjointra le mot « République » (RPCR) un an plus tard.

Les Événements (1981-1989)

La montée des périls (1981-1984)

Attisées par les revendications et les occupations de terre, les tensions sur le terrain s'intensifient. L'arrivée de la gauche au pouvoir, avec l'élection de François Mitterrand, inquiète les loyalistes tandis qu'elle fait naître l'espoir chez les indépendantistes. L'assassinat, jamais élucidé, de Pierre Declercq (1981), secrétaire-général de l'UC, marque le début de la période dite des « Événements ».

La déclaration de Nainville-les-Roches (1983) est considérée comme une passerelle trop courte par le Front indépendantiste, un pont trop loin par les loyalistes du RPCR et une occasion manquée pour les progressistes de la FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne), engagés depuis juin 1982 dans un gouvernement de « développement et de réformes ».

« Événements » ou guerre ?

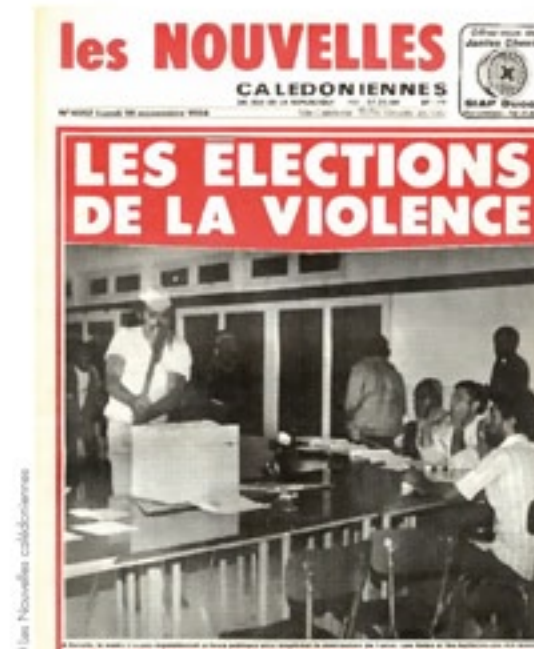
Les médias nationaux, par analogie avec la situation algérienne, ont rapidement repris l'expression « les Événements » qui avait été utilisée pour qualifier les opérations de « maintien de l'ordre public » en Algérie. Pourtant, sur le terrain, l'affrontement physique direct, idéologique et armé, oppose deux camps antagonistes : les indépendantistes et les non-indépendantistes aussi appelés « loyalistes ». Comparées de manière proportionnelle à la population française, les quelques 70 victimes civiles et militaires en Nouvelle-Calédonie représenteraient près de 26 000 morts dans l'Hexagone, alors que les 1 200 réfugiés de toutes origines contraints et forcés au départ des vallées vers les villages et des villages vers des communes de la côte Ouest et du Sud, correspondraient à près de 400 000 personnes déplacées. Dans un milieu insulaire où la proximité, géographique, relationnelle ou parentale peut se transformer en facteur aggravant en cas de crise, tout comme l'impact de la rumeur et l'insécurité permanente, il convient aussi de prendre en compte les milliers d'actes répréhensibles qui portent atteinte aux personnes et aux biens (vol, vandalisme, saccages, assassinats et tentatives d'assassinats de civils, incendies, blocages, attentats, sabotages, séquestrations, intimidations, actes de racisme, assassinats politiques, etc.) commis sur une durée totale de 93 mois.

À ces constats s'ajoutent d'autres éléments : l'encadrement de ce segment d'histoire contemporaine par des assassinats de personnalités politiques : Pierre Declercq en 1981, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné en 1989 ; l'existence d'un couvre-feu de plusieurs mois ; la proclamation puis la prorogation de l'état d'urgence du 12 janvier au 30 juin 1985 ; un effectif total de 7 020 personnes des forces armées et de l'ordre en septembre 1987, soit 44 militaires pour 1 000 habitants ; des décisions administratives d'exception visant l'expulsion de citoyens français d'une portion du territoire national ; le blocus terrestre d'un village durant près de un mois ; la présence de milices et de groupes armés à Nouméa et dans de nombreux villages ; des opérations de nomadisation de l'armée dans les tribus et enfin, le fait que 80 % des victimes appartiennent à la société civile. Dans l'esprit du préambule de l'accord de Nouméa, il convient de reconnaître toutes « les ombres » de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Cette époque troublée en fait assurément partie. De quoi, alors, les « Événements » sont-ils le nom : guerre coloniale ? guerre d'indépendance ? guerre civile ?...

dirigé par J.-M. Tjibaou. Sa traduction statutaire par le ministre Georges Lemoine déçoit les indépendantistes, qui dénoncent un reniement des engagements de Nainville qu'ils pensaient acquis, suivis, mais pour d'autres raisons, par les loyalistes de Jacques Lafleur et de Roger Laroque.

L'embrassement (1984-1985)

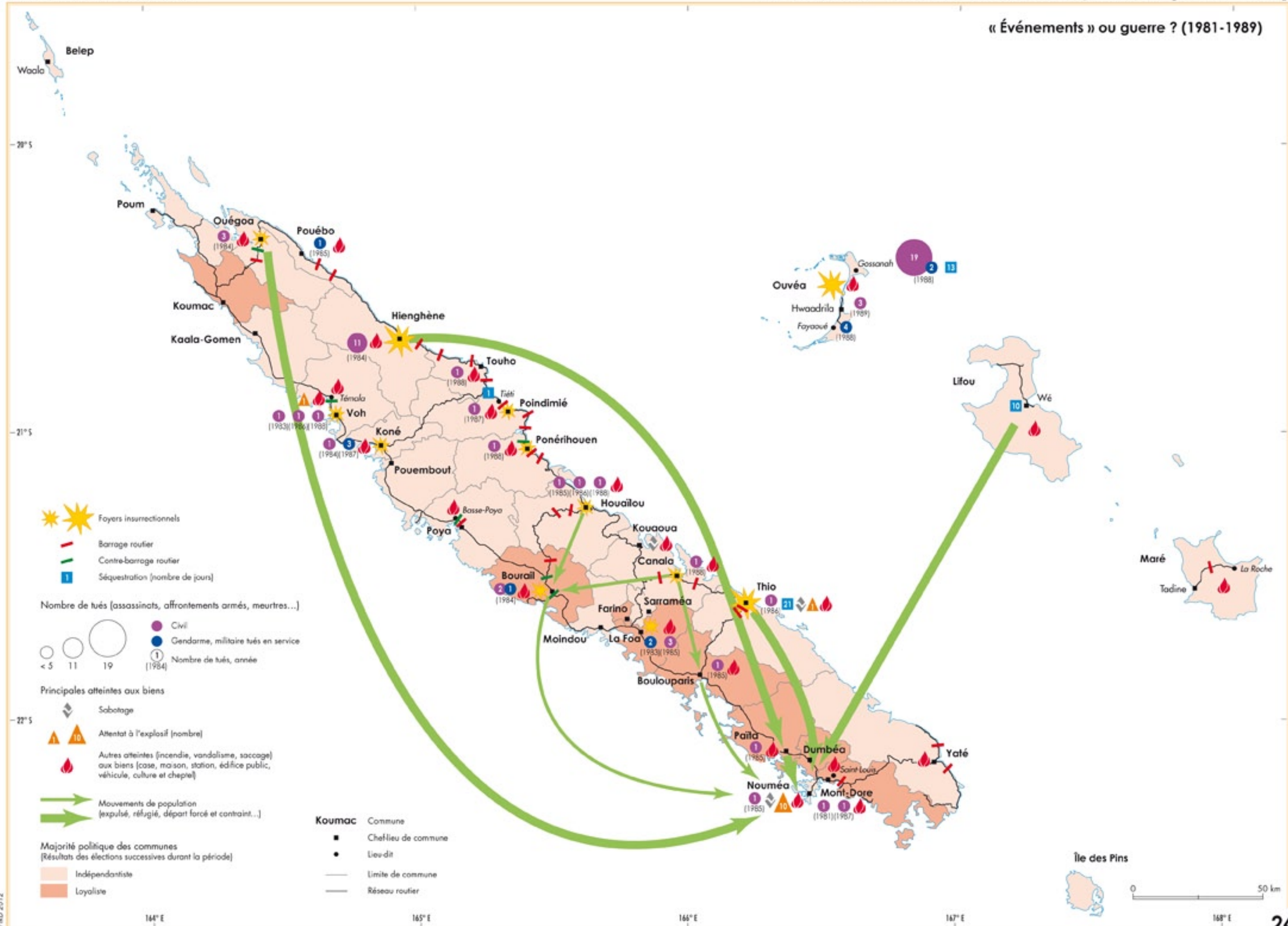
Le 24 septembre 1984, est mis en place le FLNKS qui prolonge le Front indépendantiste créé en 1979 : le drapeau kanak est présenté aux militants et à la presse. Le 18 novembre suivant, en brisant l'urne de la mairie de Canala, Elol Machoro symbolise le « boycott actif » des élections.



Première page des *Nouvelles calédoniennes* du 19 novembre 1984 avec Elol Machoro brisant une urne à Canala (photo prise par Louise Takamatsu)

Le déchaînement de violence contre les personnes et les biens traduit une situation insurrectionnelle. La peur s'installe et amplifie la psychose. Le maelström des humiliations à venger et des vengeance humiliantes neutralise toutes possibilités d'un retour au calme et au dialogue. Le 1^{er} décembre, le gouvernement provisoire de Kanaky est créé. De leurs côtés, les loyalistes organisent une résistance farouche. Le point de non-retour semble atteint lorsque dix militants indépendantistes sont abattus lors d'un guet-apens dans la vallée de la Hienghène. En janvier 1985, Elol Machoro, le chef de guerre est assassiné, aux côtés de Marcel Nonnaro, par le GIGN. La jeunesse paye également un lourd tribut au conflit : Yves Tual, Léopold Dawano, James Tournier-Fels, Julia Akaro, Célestin Zongo, Marliat Vanahaa n'ont pas 18 ans. La proposition Pisani d'indépendance-association (1985) et le statut Fabius-Pisani ne sont qu'une trêve. La première cohabitation avec Jacques Chirac comme Premier

« Événements » ou guerre ? (1981-1989)





Manifestation « loyaliste » à Nouméa en 1987

ministre (1986), l'organisation d'un référendum d'autodétermination et le verdict d'acquittement au procès de Hienghène (1987) puis l'organisation simultanée des élections présidentielles et régionales (1988) ne semblent pas en mesure d'inverser radicalement le cycle mortifère et rendent inéluctable le retour de la violence.

Le paroxysme puis le dénouement (1988)

Le 5 mai 1988, trois jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac, candidat face à François Mitterrand, obtient très opportunément le retour des otages français du Liban. Aux antipodes, une autre libération d'otages a lieu sur l'île d'Ouvéa. Elle tourne au massacre. L'assaut de la grotte de Gossanah entraîne la mort de 19 militants indépendantistes et de deux militaires qui s'ajoute à celle de quatre gendarmes tués par balles le 22 avril précédent, lors de l'attaque de la brigade de Fayaoué. Avec 25 morts en deux semaines, la Nouvelle-Calédonie sombre de nouveau dans le désespoir et les incertitudes.

Mitterrand réélu, son Premier ministre Michel Rocard s'attelle à la résolution du drame calédonien et dépêche sur place une Mission de dialogues dont l'objectif est de « rétablir la paix des cœurs, des esprits et des âmes... »

Le temps des accords (1988-1998)

Les accords de Matignon et d'Oudinot (1988)

Sous l'égide de Michel Rocard, les négociations entre les délégations du FLNKS et du RPCR aboutissent le 26 juin à la signature d'un accord symbolisé par la poignée de main

entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur. Dix mois plus tard, le 4 mai 1989 à Ouvéa, Tjibaou et Yelwéné Yelwéné sont assassinés par Djubéli Wéa. Ils payent de leur vie leur volonté de faire la paix.

Ces accords prévoient le découpage du pays en trois provinces dotées de compétences étendues. Un référendum d'autodétermination est acté pour 1998. La politique de rééquilibrage et ses multiples déclinaisons deviennent le maître-mot aussi bien dans la formation des hommes avec le programme « 400 cadres » (planche 46) que dans celui des investissements structurants (transversale Koné-Tiwaka). Par une augmentation massive de ses transferts publics, l'État assume ses engagements. Une clé de répartition des finances locales, volontairement inégalitaire, est instituée. Une clause, tenue secrète, permet la vente de la Société minière du Sud Pacifique (SMSP) de Jacques Lafleur aux indépendantistes de la province Nord (1990). L'horizon politique dégagé et la paix revenue laissent envisager un développement qui se traduit par une fièvre immobilière et consumériste. En 1991, dans le but d'éviter un « référendum-couperet », Jacques Lafleur propose aux indépendantistes et à l'État, une solution consensuelle trentenaire. Dans un pays marqué par la persistance de fortes inégalités sociales où le phénomène des squats* s'étend, les conflits entre syndicats et patronat, parfois violents et même politisés se multiplient. La perspective de l'échéance fatidique de 1998 provoque lentement le raidissement de la situation.

L'accord de Bercy (1998)

En hissant la maribonde SMSP parmi les premiers exportateurs mondiaux de nickel, le tandem André Dang et Raphaël Pidjo, respectivement président de la Sofinor et de la SMSP, fait renaitre le vieux projet de construction d'une usine de transformation du minéral dans le nord de la Grande Terre. Nécessitant des gisements suffisamment importants pour réaliser une usine métallurgique, l'accès à la ressource inaugure une nouvelle séquence politique. Le « préalable minier » suspend les premières discussions politiques sur la sortie des accords. Un bras de fer oppose alors le gouvernement français au groupe Eramet au sujet de l'attribution du massif minier de Koniambo. Le nœud gordien est tranché par Dominique Strauss-Kahn, le 1^{er} février 1998. L'accord de Bercy consolide les objectifs de la

SMSP et lève l'hypothèque sur les négociations politiques qui reprennent.

L'accord de Nouméa (1998)

Les négociations aboutissent, le 21 avril 1998, à la conclusion d'un accord politique inédit dans l'histoire. Les signataires du FLNKS, du RPCR et de l'État s'engagent d'un commun accord sur la voie d'une décolonisation préparée, avec une série de transferts de compétences irréversibles dont celles, dites de souveraineté, qui donneront lieu à d'ultimes référendums au terme d'un processus de près de vingt ans. L'accord de Nouméa est fondé sur un préambule constitutionnel dont la reconnaissance des ombres et des lumières de la colonisation vise l'émergence d'un nouveau contrat social et civique entre toutes les communautés. Une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie basée sur un corps électoral restreint est créée. Elle promeut l'emploi local. Le congrès peut établir en dehors du parlement national un cadre législatif propre en votant des lois du pays ; un gouvernement, qui n'a pas de semblable au monde, est soumis à l'obligation de collégialité ; enfin, l'adoption de signes identitaires, aux côtés des emblèmes de la République française, achève de couronner cet édifice novateur.

L'enchaînement des faits historiques et des actes politiques depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a longtemps été le reflet du dualisme classique entre le colonisateur et le colonisé et de leurs incompréhensions réciproques. En accédant, par ses multiples convulsions, à la table de chevet de la République française, la « personnalité calédonienne » en prenant l'habitude de l'amplitude ne pouvait que revêtir un cadre institutionnel correspondant à son envergure. Par l'adaptation du texte au contexte, l'accord de Nouméa organise sans équivoque la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie en prévoyant son émancipation politique. Désormais, les enjeux résident dans la capacité des femmes et des hommes issus de cette terre du Pacifique, profondément kanak et calédonienne, à s'accorder autour de leur singulier pluriel afin de répondre au plus difficile des défis : réussir l'alliance entre les membres de son peuple originel et ceux issus de son peuplement original.

Olivier Houdan avec la collaboration de
Louis-José Barbançon, Sylvette Boubin-Boyer,
Ismael Kurtovitch

Contemporary New Caledonia (1946-1998)

New Caledonia entered the contemporary world via its implication on the side of the Allied Forces in the Second World War, and this opened the way to profound changes. These changes occurred gradually, with the extension of new political, civic and social rights, and the progressive arrival of Melanesians as members of the collectivity, endorsing the abolition of one hundred years of colonial consensus.

Opposing the dictates of the European political oligarchy and its economic levers, the bulk of the Melanesian electorate joined the workers and the "small" white colonisers to form a political movement, The Union Calédonienne (1956). This movement accompanied the changes in Caledonian society. Given incentive by the local application of the Defferre outline law (1954), Caledonian elected representatives were resolutely in favour of political autonomy. Alongside, the territorialisation of the mines and the metal industry was the basis for a vast project for industrialisation and economic development.

In 1963 and later in 1969, France chose to retain control over the mining potential, which removed all substance from the outline law. The "nickel boom" resulted in massive immigration that was encouraged for political purposes. The resulting frustrations catalysed the development of Kanak identity and culture, leading to claims for Kanak independence (1977).

On the ground, tensions increased. November the 18th 1984 marked the start of civil war. The violence unleashed amounted to a state of insurrection, reaching its paroxysm in the Hienghène ambush (1984) and the Ouvéa affair (1988).

On June 26th 1988, the handshake between Jean-Marie Tjibaou (FLNKS) and Jacques Lafleur (RPCR) symbolised the Matignon agreements and the return of peace. This was followed by the Bercy agreements and the Nouméa agreements of 1998. These last two agreements unequivocally organise the economic viability of the political emancipation of New Caledonia.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

KURTOVITCH I., 2000 - *La vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940-1993*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 690 p.

LEBOGNE J., 2005 - *Nouvelle-Calédonie, la confiance trahie (1956-1964)*, Paris, L'Harmattan, 598 p.

REGNAULT J.-M. (dir.), 2003 - *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique (1981-1988)*, Paris, Les Indes savantes, 583 p.

THOMPSON V., ADLOFF R., 1971 - *The French Pacific Islands, French Polynesia and New Caledonia*, Berkeley, University of California Press, 539 p.

Un grand complexe métallurgique dans la province Sud : Vale Nouvelle-Calédonie



Ce que les Néo-Calédoniens appellent le Grand Sud est constitué de chaînons montagneux de faible à moyenne altitude plus ou moins couverts d'une végétation caractérisée par un nombre très élevé d'espèces endémiques* et par des sols rouges qui donnent un aspect très particulier aux paysages. Toute cette région est un des « terrains de jeu » des habitants du Grand Nouméa. Plusieurs réserves et parcs permettent des excursions variées dans de grandioses paysages où les routes se font discrètes et où les sentiers de grande randonnée permettent de pénétrer dans de superbes vallées où les cours d'eau bondissent de rocher en rocher. Ici, on n'est jamais loin de la mer et le regard peut s'échapper vers la baie de Prony ou le littoral sud et ses

baies bordées de pins colonnaires comme à Port-Boisé. À l'intérieur, des lacs occupent de vastes dépressions. Seules de multiples déchirures au flanc des montagnes rappellent que la région est aussi riche de ressources minérales et a été très tôt exploitée pour extraire du cobalt (environ 1880-1910), du chrome à partir de 1882 et du minerai de fer peu avant la Seconde Guerre mondiale, exploitation poursuivie de 1952 à 1968 par la SOCAMIFER (gestionnaire des domaines miniers de la SLN, Ballande et Lafleur) ; des friches industrielles sont encore visibles en 2011. Au cours des années 1990, des éoliennes commencent à franger quelques lignes de crêtes et le réseau routier s'est sensiblement amélioré pour conduire à Yaté, la commune la plus étendue de Nouvelle-Calédonie avec

une population formée par quatre tribus dont celle de Goro sur le rivage du lagon Sud.

Le minerai de nickel est ici principalement présent dans des formations latéritiques, immense réserve à faible teneur (0,2 à 3 %) dont l'extraction nécessite la mise en œuvre de nouvelles techniques. En 2000, la construction d'une usine hydrométallurgique* de production de nickel et cobalt est lancée par Inco pour exploiter les ressources du plateau de Goro dans le bassin versant de la rivière Kué. En 2006, Vale qui étend ses activités aux métaux non ferreux, procède au rachat d'Inco et prend pied en Nouvelle-Calédonie.

Le cadre géologique

Le Massif du Sud est une succession d'affleurements de péridolites* (voir planche 13), de serpentinites* et de gabbros* qui ont subi depuis une trentaine de millions d'années, une longue évolution géomorphologique individualisant progressivement des plaines de faible altitude en forme de glacis* surbaissés ou des replats d'altération séparés par de vigoureuses arêtes rocheuses. Des formations fluvio-lacustres se sont accumulées dans les creux du relief, si bien que cohabitent de profonds sols latéritiques chapeautés par d'épaisses cuirasses ferrugineuses ou des amas de gravillons ferrugineux, formations dans lesquelles un relief karstique* (ou pseudo-karstique) s'est développé. Le terme « plateau » est employé localement pour désigner les parties basses ou bassins où se sont développés les sols latéritiques. C'est sur un de ces plateaux que l'usine et ses annexes ont été installées, plateau en partie drainé par deux creeks* qui se jettent à l'ouest du site, dans la baie de Prony. Ce plateau est également caractérisé par la présence de nombreuses dépressions fermées, dolines* par lesquelles les eaux s'infiltrent dans la masse même des sols et des roches sous-jacentes. Il en est de même pour les plateaux situés au nord-est de l'usine, là où se situent les terrains les plus intéressants pour l'exploitation minière, eux aussi caractérisés par la présence de nombreuses dépressions fermées et d'importantes surfaces qui ne sont pas drainées par la Kué qui se jette dans le canal de la Havannah.

La zone est caractérisée par une pluviosité* forte et irrégulière (2 000 à 4 000 mm /an). Les écoulements de surface par les rivières et les creeks qui se déversent dans la baie de Prony et au sud de l'île dans le canal de la Havannah occupent les surfaces les plus importantes. Néanmoins de nombreuses zones sont caractérisées par des écoulements souterrains, manifestation d'une circulation karstique des eaux dont le modèle est maintenant mieux connu mais reste encore à approfondir, car les circulations souterraines sont complexes et varient très fortement d'un endroit à l'autre, et en fonction des saisons, de l'intensité et du volume des précipitations.

L'évolution géomorphologique de toute la zone a abouti à la concentration relative dans de profonds sols appelés couramment sols latéritiques ou latosols, de fer principalement, sous forme d'épaisses cuirasses, de nodules et de gravillons, mais aussi de nickel et de cobalt. Les teneurs de ces deux minéraux peuvent ainsi passer de 0,2 % dans la roche-mère à plus de 3 % dans le profil latéritique. La profondeur moyenne des sols est d'environ 45 mètres au-dessus de la roche non altérée. La zone la plus riche en nickel et en cobalt est située immédiatement au-dessus de la roche entre 30 et 40 mètres de profondeur, mais son épaisseur très irrégulière est fonction de la longue évolution par altération/érosion pendant des dizaines de millions d'années.

L'exploitation minière

Les premières demandes de concessions dans le Sud remontent à 1880 après l'établissement d'une première réglementation minière en 1873. On compte quelque 300 concessions à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'International Nickel Company (Inco) créée en 1902 domine le marché mondial et prospecte dans le Sud depuis 1967. Après des résultats prometteurs obtenus à partir de recherches sur le terrain appuyées par de nombreuses analyses des matériaux, Inco crée en 1969 la société COFIMPAC (Compagnie franco-industrielle et minière du Pacifique). En réaction aux projets de cette société on assiste fin 1969 à la création de la société Penamax (American Metal et Penaroya associé à la SLN) pour le partage des terrains latéritiques du Sud et l'exploitation d'un minerai situé à faible profondeur, riche en fer, nickel et cobalt. Suite à ces études, 69 concessions minières (Inco, SLN, BRGM,...) sont alors accordées par le Conseil des mines de l'époque.

À Goro, l'exploitation des gisements latéritiques conduit les industriels à promouvoir une extraction du nickel et du cobalt par un procédé complexe : l'hydrométallurgie. Malgré les difficultés techniques et des coûts de mise en œuvre élevés, les grandes sociétés multiplient depuis 1950 les projets d'exploitation des gisements latéritiques qui devraient dépasser à l'horizon 2020 les gisements dits sulfurés.

La construction de l'usine de Goro Nickel commence en 2002, après des tests conduits en 1999 à l'usine pilote de la baie de Prony. L'extraction du minerai se fait à ciel ouvert sous la forme d'une fosse profonde de 50 à 60 m, parfois 90 m. Les réserves minérales probables sont estimées à 120 millions de tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 1,48 % de nickel et 0,11 % de cobalt.

La valorisation de ce minerai latéritique « pauvre », considéré comme stérile et inexploitable dans le passé, permet d'accroître considérablement les ressources de la Nouvelle-Calédonie et la durée de vie de ces ressources nouvellement exploitables par hydrométallurgie.

Le procédé métallurgique d'extraction par lixiviation* à l'acide sous pression, est moins consommateur d'énergie que la pyrométallurgie* et bien adapté aux minerais à faibles teneurs. Les métaux sont extraits au moyen de réactifs chimiques à haute température (270 °C), ici l'acide sulfurique, et sous une pression de 53 bars*, puis séparés par neutralisation. L'objectif est d'atteindre une production annuelle de 60 000 tonnes de nickel (sous forme de billes d'oxyde de nickel) et d'environ 4 500 tonnes de cobalt (sous forme de carbonate de cobalt entrant dans la composition des alliages et dans l'industrie chimique des pigments) par le traitement de plus de quatre millions de tonnes de minerai sec. Les résidus solides sont stockés à terre et les liquides sont déversés après traitement dans le lagon, via un tuyau sous-marin de 70 cm de diamètre, dans le canal de la Havannah.

C'est la première fois au monde que ce procédé est employé à une aussi grande échelle et cela n'a pas manqué de soulever l'inquiétude d'un bon nombre de Néo-Calédoniens et en particulier des habitants des tribus du Sud, dont de nombreuses actions ont conduit à l'arrêt de la construction de l'usine à plusieurs reprises.



Le chargement d'un camion de 105 t à destination de l'usine de préparation du minerai

Le dispositif technique et ses emprises spatiales

Les installations de Vale Nouvelle-Calédonie sont situées sur les territoires communaux de Mont-Dore et de Yaté. Elles occupent, avec une continuité irrégulière, un espace terrestre de plus de 12 km depuis la mine au nord-est, jusqu'au port de la baie de Prony au sud-ouest. Il faut y ajouter les 22 kilomètres de la conduite sous-marine amenant les effluents de l'usine dans le canal de la Havannah.

L'activité minière devrait s'exercer sur une surface totale de 800 ha après trente années d'exploitation. Les premiers travaux sont en 2011 bien engagés. C'est une fosse de 50 à 60 mètres de profondeur ouverte sur le plateau de Goro, dans le bassin versant de la Kué. Le minerai est extrait sur une série de banquettes et acheminé par camions, sur une voie de roulage de 3 kilomètres taillée à flanc de montagne, jusqu'à l'unité de préparation du minerai. Les couches superficielles stériles, d'une épaisseur de 20 à 30 mètres, sont auparavant décapées, partiellement utilisées pour les chemins de roulement ou transportées jusqu'à la zone de stockage des résidus située à environ 5 km de l'unité de préparation où des précautions d'aménagements en banquettes sont prises pour éviter les glissements de terrain.

Le centre industriel de la mine regroupe les bureaux et les ateliers d'entretien du matériel nécessaire à l'extraction du minerai et à son transport jusqu'à l'unité de préparation.

L'unité de préparation du minerai destiné au complexe industriel l'homogénéise pour l'amener à une granulométrie d'environ 0,3 mm afin de le rendre transportable, mélangé à de l'eau, sous forme de pulpe par une conduite de 11 kilomètres. Le fait d'utiliser des pipelines pour conduire le minerai rendu liquide depuis l'usine de préparation jusqu'à l'usine d'extraction et de valorisation économise l'énergie, limite les émissions de gaz à effet de serre et minimise le bilan carbone, par rapport au transport par camions.

La centrale électrique au charbon de la société Prony Énergies, filiale d'Enercal, fournit les 50 MW* d'énergie nécessaire au fonctionnement de l'usine. Une seconde tranche de 50 MW injecte de l'électricité dans le réseau public de Nouvelle-Calédonie.

Le complexe industriel de production du nickel et du cobalt, appelé aussi raffinerie s'étend sur une surface de 25 ha à quelques kilomètres de la baie de Prony. Il est étroitement dépendant pour son fonctionnement d'approvi-



Le site industriel

sionnements en matières premières qui transitent par le port. Il est constitué de trois unités principales :

- l'unité de production d'acide sulfurique, matière première nécessaire à l'attaque du minerai, fournira 4 350 t par jour en régime de production escompté. Cela nécessite l'importation d'importantes quantités de soufre stockées sur place, la quantité nécessaire de soufre fondu étant de 535 000 t par an.
- l'unité de traitement du calcaire également importé fournit les 180 000 t annuelles de chaux nécessaire à la neutralisation des solutions obtenues après attaque du minerai à l'acide sulfurique.
- puis l'usine hydrométallurgique où plusieurs opérations complexes successives sont effectuées.

Après acheminement depuis l'unité de préparation, la pulpe est préchauffée puis injectée en continu dans trois autoclaves contenant l'acide sulfurique sous pression où elle est mise en solution partielle. C'est la lixiviation. Le liquide ainsi obtenu contient des métaux dissous, (nickel, cobalt et une série d'autres métaux non commercialisés), mais il contient aussi des résidus solides, principalement des oxydes de fer. Ceux-ci sont séparés par décantation. Le liquide de lixiviation appelé liqueur mère est neutralisé ensuite par la chaux, ce qui entraîne la production d'une quantité importante de gypse (sulfate de calcium) sous forme de résidu épaissi, chaque tonne de minerai traitée entraînant la formation de 1,5 t de résidu. Puis ce liquide est envoyé vers l'unité d'extraction. Un premier circuit capture le nickel, le cobalt et le zinc au moyen d'un solvant organique. Puis un deuxième élimine le zinc au moyen d'acide chlorhydrique. Une autre opération permet la séparation des chlorures de nickel et de cobalt. Le chlorure de nickel est ensuite transformé en oxyde de nickel sous forme de granules sphériques par passage dans un four à une température de 820 °C alors que le chlorure de cobalt est neutralisé par la soude afin d'obtenir le produit fini sous forme de carbonates de cobalt.

L'unité de traitement des résidus traite les solides par neutralisation, ce qui a pour résultat l'obtention d'une pâte appelée « résidu minier épaissi », principalement du gypse et des oxydes de fer.

La zone de stockage des résidus reçoit principalement ce « résidu minier épaissi » dans le sous-bassin versant de la Kué-Cuest tant que la première fosse minière ne sera pas totalement creusée, c'est-à-dire pendant les 8 à 10 premières années de fonctionnement de l'usine. Elle a une superficie de 130 ha. Une fois remplie, elle sera recouverte progressivement d'une couche de latérite puis de terre végétale avant d'être reboisée.

L'unité de traitement des effluents liquides, quant à elle, traite un volume d'environ 1 200 m³/heure d'effluent. Ce volume dépend des eaux de pluies (forte pluviométrie sur le plateau de Goro), car les eaux de ruissellement sur l'usine et le parc des résidus solides sont drainées et captées puis traitées et contrôlées avant d'être rejetées en mer conformément à la réglementation européenne en matière d'émissions.

L'émissaire de l'effluent traité est une conduite de 24 km, d'un diamètre de 71 cm, qui achemine les effluents liquides débarrassés des acides et des solides jusqu'au canal de la Havannah par 35 m de profondeur. La composition chimique du liquide est proche de celle de la mer, et les forts courants du canal assurent une dilution rapide dans le milieu marin. Cet émissaire et les effluents liquides traités qu'il transporte ont fait l'objet de nombreux débats entre les associations de protection de l'environnement et la direction de l'entreprise, les premières avançant sa nocivité pour la vie lagunaire et la seconde, au contraire, son innocuité. Après une expertise indépendante mandatée par la province Sud en 2006 et une étude scientifique menée pendant 3 ans par l'IRD et le CEA, l'industriel a suivi les recommandations faites et a divisé par 100 le taux de manganèse initialement prévu, le diffuseur immergé terminant la conduite étant également modifié. Ce diffuseur est long de 1 km et percé de 200 trous de 4 cm de diamètre qui dispersent l'effluent dans le canal.

Le port de Prony, créé à l'emplacement d'un petit débarcadère, a permis, tout au cours de la phase de construction, de débarquer des matériels et les différents modules des unités de production. Il a été construit sur pilotis et directement en eau profonde donc sans l'impact d'un creusement de chenal. Les produits en vrac nécessaires à la production sont transportés vers l'usine par un tapis roulant. Les produits finis sont exportés à bord des porte-conteneurs qui y font escale.



La base vie, créée dès le début de la construction du site industriel, permet au personnel (environ 1 200 ouvriers, techniciens et ingénieurs Vale Nouvelle-Calédonie et environ 2 800 sous-traitants) de résider à proximité du lieu de travail. Le site est éloigné d'une dizaine de kilomètres des tribus voisines et d'une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau de la ville de Nouméa. On y trouve les commodités nécessaires à une vie isolée de tout : hôtellerie bien sûr, centre de soins, zone de détente et de loisirs, ainsi que les brigades de pompiers et de gendarmerie.

L'entreprise et son environnement

La construction du complexe industriel a été précédée par de nombreuses études du milieu naturel et de son état des lieux afin d'en évaluer l'impact et de proposer des mesures de protection ou de préservation d'un écosystème terrestre à la biodiversité exceptionnelle et d'un lagon qui a été partiellement inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial.

L'extraction du minerai à ciel ouvert, sous la forme d'une fosse profonde de 50 à 60 m (voire 90 m) entraîne localement la destruction d'un milieu naturel qu'il est difficile de reconstituer. Mais afin d'en atténuer l'impact, un programme avait été engagé par Inco avant l'autorisation de mise en exploitation. C'est ainsi que des études scientifiques ont été conduites en collaboration depuis 1996 avec différents organismes scientifiques (IRD, IAC, UNC, CNRS, Melbourne University). Elles ont confirmé une biodiversité végétale exceptionnellement riche. La première pépinière calédonienne consacrée aux plantes endémiques du maquis minier a été créée par Vale Nouvelle-Calédonie, à l'époque INCO, en 1996. Un programme a été mis en place par Vale Nouvelle-Calédonie pour reboiser les 324 ha de surface décapée pendant la phase de construction sur une période de 10 à 15 ans au moyen de 2,5 millions de plantes endémiques produites par sa pépinière industrielle ; en 2010 la production a dépassé 350 000 plants, toutes espèces confondues. L'inventaire des espèces (près de 900) a été complété par la mise au point de techniques de collecte des graines, de germination, de plantation sur terrains ultrabasiques et de reproduction intégrant les espèces endémiques, y compris une vingtaine d'espèces rares. Le programme a proposé également une formation pour les



Pépinière et récolte des graines

communautés locales, ainsi que des partenariats à travers la création de pépinières satellites et des contrats liés aux opérations de revégétalisation (récolte de graines, plantation).

Compte tenu du procédé industriel d'extraction qui implique l'utilisation de produits chimiques dangereux, l'usine respecte les normes Seveso seuil haut (Seveso 2). Une fuite d'acide en 2009 ayant touché la faune du creek de la baie nord voisin, et l'effondrement d'une colonne d'extraction en 2010 ont amené l'exploitant à modifier les équipements de plusieurs unités et à déclencher un examen en profondeur des analyses de risques sur les installations, ce qui a entraîné un important retard dans la mise en production.

L'acheminement des effluents liquides au moyen d'une conduite de 24 km immergée dans le lagon par 35 m de profondeur a provoqué pendant plusieurs années de nombreuses actions de protestation des populations locales inquiètes de l'impact possible sur l'écosystème et a conduit à entreprendre de nouvelles recherches sous le contrôle d'un collège d'experts indépendants.

L'implantation d'une telle installation industrielle a longtemps divisé les habitants de la région de Yaté. Leurs préoccupations,

ainsi que celles des associations de protection de l'environnement, mais également la sensibilisation des dirigeants politiques ont conduit la province Sud à créer un comité d'information et de surveillance du projet. De nouvelles études scientifiques ont été menées par l'IRD et l'IAC et suivies d'expertises (Ineris). De nouvelles recommandations ont été faites à l'industriel pour une optimisation du contrôle des impacts et des rejets dans le cadre du respect des normes environnementales.

Un « Pacte de développement durable » a été signé en 2008 entre le Conseil coutumier de l'aire Drubea-Kapumë (aire qui comprend tout le Sud calédonien de Païta à l'île des Pins) et toutes les chefferies, les Sénateurs coutumiers de l'aire Drubea-Kapumë, le comité Rhéebu Nûu et Vale Nouvelle-Calédonie. Le pacte comprend la création d'un Conseil consultatif coutumier environnemental (CCCE) qui a un droit de regard sur les activités de l'exploitant, sept techniciens et un ingénieur du CCCE travaillant au sein de la surveillance environnementale de Vale NC ; une fondation d'entreprise, née en 2012, ayant pour but d'aider les projets à caractère éducatif, socioculturel et, dans une moindre mesure, les projets économiques de l'aire Drubea-Kapumë ; la restauration par le reboisement des zones du Grand Sud dégradées par les incendies ou par des mines dites orphelines car abandonnées, en dehors de la zone d'implantation de Vale NC.

Par ailleurs, dans le même temps que l'élaboration par la province Sud d'un code de l'environnement, l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (l'OEI) a été créé en 2009 avec la participation des industries minières. Il n'a en aucun cas un rôle répressif, mais se limite à être un observatoire des éventuels changements de la qualité des milieux et à un rôle de surveillance, d'information et de recherche. Il suivra l'évolution des milieux naturels à partir d'indicateurs de pression et d'impacts.

Jacques Bonvalloï, Michel Lardy
avec la collaboration de Vale Nouvelle-Calédonie

A large metal-working project in the Southern Province: Vale Nouvelle-Calédonie

The southern area of New Caledonia, a succession of mountains and depressions occupied by picturesque lakes, has seen major upheavals since 2000. In this zone, a long geo-morphological evolution formed laterite soils rich in iron to a mean depth of 45 m on the peridotites, serpentinites and gabbros. In these soils, by a process of relative concentration, large quantities of nickel and cobalt oxides became individualised. The lateritic surface deposits were conceded to Inco in the 20th century. This has enabled the development of a project for a gigantic hydro-metallurgy plant extending more than 10 km from the river Kué basin to the port in the bay of Prony. The low mineral content of the ore entails the need for chemical processing, consisting in acid cracking of the finely ground ore, using hot sulphuric acid at high pressures so as to dissolve the desired metals. These processes require stringent security regulations (Seveso 2). 3,000 workers from the Philippines took part in the construction of the plant from 2005 to 2009. The plant should ultimately employ around 1,200 individuals when production gets fully underway, and generate more than 2,500 indirect jobs.

Problems linked to the social impact on the Kanak tribes living close to the industrial plant, to the terrestrial and marine environment, and to serious technical difficulties have delayed startup, which had planned an annual production of 60,000 tonnes of nickel and 4,500 tonnes of cobalt for the end of 2010.

The industrial site comprises the metallurgy plant itself with its three autoclaves, its sulphuric acid production plant, its lime production plant and an electricity generating station. Numerous secondary installations complete the complex, which is positioned in a natural environment characterized by a vegetation that is adapted to the high concentrations of metal oxides in the soil.

The solid residues, mainly gypsum and iron oxide derived from the neutralisation of the effluent resulting from the dissolution of the ore, are stored in a specially allocated zone on a tributary of the Kué river, which will be re-planted and rehabilitated. The treated liquid effluent – the innocuousness of which is contested by lagoon conservationists – is discharged to the Havannah channel through an underwater pipeline 24 km long.

The location of this industrial plant in an environment that has hitherto not been widely settled by humans has led to considerable debate, smoothed over by negotiation and a policy of conservation and rehabilitation of the environment, undertaken by the company on the basis of very numerous scientific studies. The history of this project, the scale of the constraints of all types, the quality of the studies and the methodologies developed all without doubt form a unique corpus of knowledge that has possible implications for mining in lateritic environments.

Les îles

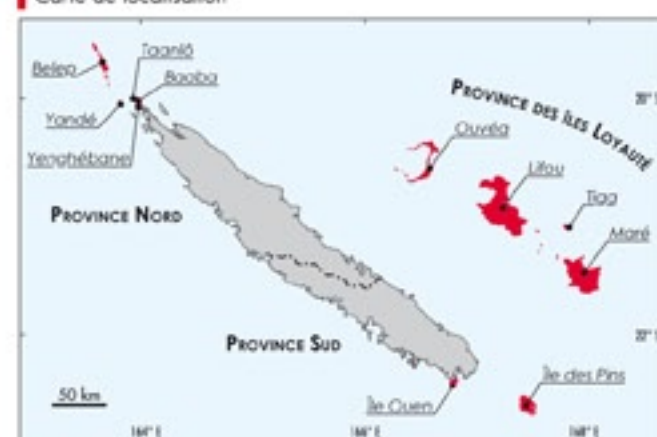


Si la Nouvelle-Calédonie est un espace insulaire, l'insularité est très différente suivant que l'on est sur les îles ou sur la Grande Terre, au point que l'on a tendance à continentaliser celle-ci. De la sorte, lorsqu'on parle des îles en Nouvelle-Calédonie, on exclut la Grande Terre pour n'évoquer que les îles Loyauté et

celles aux extrémités nord ou sud du territoire. Cette distinction fut même institutionnalisée puisque, de 1946 à 1988, le Territoire d'outre-mer s'appelait « Nouvelle-Calédonie et dépendances », opposant en conséquence la Grande Terre aux îles, dont le poids démographique ne cesse de décliner. En 1996, elles regroupaient

23 731 habitants, soit 12 % de la population totale, contre 20 547 habitants, (8,4 % de la population totale) en 2009. Toutefois, une proportion bien supérieure en est originaire, eu égard aux nombreux insulaires installés dans le Grand Nouméa tout particulièrement.

Figure 1
Carte de localisation



La contrainte insulaire et son atténuation

Une des premières choses que l'on remarque lorsqu'on séjourne sur les îles, c'est une vie rythmée par les vacances scolaires. Parce que la petitesse ne permet pas de proposer une offre complète, la tranche de la population scolarisée hors de l'île y est d'autant plus importante que l'île est peu peuplée. Ainsi, s'il existe un lycée à Lifou, les jeunes Maréens ou Ouvéens doivent, après le collège, se rendre à Nouméa ou dans l'île voisine pour poursuivre leurs études, alors que les jeunes de Tiga, de Belep ou de l'île Ouen doivent quitter leur île dès la fin de l'école primaire. Quant aux insulaires de Poum, l'absence d'école les oblige à faire toutes leurs études hors de leur tribu, ce qui conduit généralement les parents à les suivre. On a donc à faire à des lieux privés d'une part conséquente de leur population, tandis que les personnes âgées, souvent rentrées prendre leur retraite, et les couples avec de jeunes enfants y sont surreprésentés. Les îles se repeuplent et s'animent au moment des grandes vacances, quand reviennent les enfants et les adolescents, et si cela

concerne également les tribus les plus isolées de la Grande Terre, le prix et les problèmes de la traversée contribuent à espacer les retours.

La discontinuité maritime constitue une contrainte pour les échanges de passagers (résidents et visiteurs) et de marchandises, se traduisant par des coûts plus élevés. L'exemple des prix du gaz, de l'essence et du gazole est éclairant. Pour qu'ils soient identiques sur tout le territoire, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a mis en place une péréquation neutralisant la distance à Nouméa, lieu d'arrivée des énergies fossiles, et surtout l'insularité.

Ce principe d'équité spatiale préside également à la desserte des îles avec la création, en 2004, par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une aide à la continuité territoriale intérieure (CTI), destinée uniquement aux liaisons aériennes intérieures. Mais les généreuses réductions proposées par Air Calédonie aux résidents des îles, qui pouvaient aller jusqu'à 46 % en 2009, supérieures aux fonds octroyés par le gouvernement et qui se rajoutaient à la CTI, ont creusé le déficit de la

compagnie. En l'absence d'un tel dispositif pour le bateau, l'avion est devenu, paradoxalement, le mode de transport le plus populaire pour les Loyaliens. En revanche, les Kunié* jouissent d'un tarif résidents pour l'avion et le bateau, mettant l'aller-retour avec celui-ci à 6 000 XPF (50 €). Une telle situation tient dans l'application confuse des compétences existant sur les liaisons avec les îles.

Pour le fret, la Compagnie maritime des îles est en concurrence avec la Société de transport des îles (Sfilles). Cette offre insatisfaisante est, de surcroît, onéreuse. Les îles Loyauté subissent assez régulièrement des pénuries de carburants et d'autres denrées, en raison des problèmes de panne et de maintenance des rares bateaux assurant la desserte. Le prix du transport est extrêmement élevé, comme le prouve cette comparaison des coûts (tabl. 2). Ainsi, les 250 km derniers kilomètres d'un conteneur en provenance du Havre et à destination de Lifou représentent plus du tiers du prix total du transport et plus de la moitié lorsqu'il vient d'Asie ou d'Australie !

De préoccupants problèmes d'infrastructure se posent. Les pistes d'aviation sont trop courtes, trop étroites, avec un

Tableau 1
Évolution de la population des îles entre 1996 et 2009

	Nombre d'habitants en 2009	Évolution 1996-2009 (%)
Île des Pins	1 969	+ 18
Île Ouen (commune du Mont-Dore)	108	- 3
Maré	5 417	- 21
Ouvéa	3 392	- 15
Lifou	8 497	- 14
Tiga (commune de Lifou)	130	- 24
Belep	895	- 3
Yandé (commune de Poum)	36	- 23
Yenghéban (commune de Poum)	43	- 20
Baoba (commune de Poum)	7	- 63
Tanià (commune de Poum)	53	+ 83

Source : ISEE, recensement de la population de 1996 et 2009

Le système de péréquation du prix des carburants

La variable de péréquation a été fixée en 2007 à 4 XPF par litre de gazole et 3,1 XPF par litre d'essence. Sachant que le coût de la distribution est estimé, fin 2008, à 0,67 XPF/litre à Nouméa, 4 à 5 XPF/litre sur la Grande Terre et 21 XPF/litre environ dans les îles Loyauté, les Loyaliens paient leur litre d'essence 18 XPF de moins que son coût, la différence étant réglée par les consommateurs du Grand Nouméa qui paient celui-ci 2,43 XPF de plus que son coût.

Tableau 2
Coûts des transports estimés en 2009

	Conteneur vingt-pieds (EVP) 30 m ³	Véhicule standard 10 m ³
Nouméa-Loyalité	182 900 XPF (1 533 €)	38 000 XPF (319 €)
Europe/Nouméa	298 250 XPF (2 500 €)	178 950 XPF (1 500 €)
Australie ou N ^{lle} -Zélande/Nouméa	143 160 XPF (1 200 €)	71 580 XPF (600 €)
Asie du Sud-Est ou de l'Est/Nouméa	143 160 XPF (1 200 €)	119 300 XPF (1 000 €)

Sources : Compagnies maritimes des îles et Sofiane

balsage mal adapté. Les wharfs sont délabrés et dangereux. Les entrepôts de stockage sont insuffisants ou inexistant. À cela se rajoute la faiblesse des liaisons interîles Loyalité (voir planche 44).

Les îles Loyalité

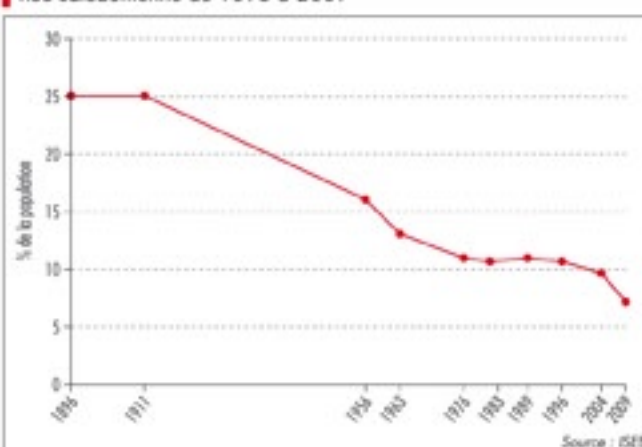
Lieu d'abordage de nombreux Océanien, poussés par les alizés, les îles Loyalité ont été en contact avec le monde polynésien. Par ailleurs, leur mise en réserve en 1899, sans cantonnement, qui leur épargna un épisode sombre de la colonisation, et l'action précoce et profonde des missionnaires anglicans, les différencient du reste de la Nouvelle-Calédonie. Handicapées par l'absence de ressources naturelles et le faible développement du tourisme, ces îles exportent depuis longtemps leur main-d'œuvre. Cette inclination à émigrer a débuté tôt, puisque les Loyaltiens étaient nombreux à travailler sur les bateaux de commerce au XIX^e siècle et qu'un millier d'entre eux, dans les années 1860, sont partis travailler sur les plantations du Queensland. L'émigration sur la Grande Terre au début du XX^e siècle fut massive. On y compte aujourd'hui plus de Loyaltiens que dans l'archipel, injectant en retour de l'argent dans leurs îles d'origine. La part de ces îles dans la population néo-calédonienne est passée de 25 % à la fin du XIX^e siècle à 7,1 % en 2009, avec 17 436 habitants au dernier recensement.

Les relations entre la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalité sont également déterminées par la clé de répartition, qui favorise cette province, puisqu'elle reçoit 20 % de la dotation d'équipement et 18 % de la dotation de fonctionnement. Ces fonds publics, ainsi que les salaires versés à un personnel administratif nombreux, complètent les ressources et constituent les piliers socio-économiques locaux.

Lifou, l'île-capitale

Plus vaste que la Martinique ou que Tahiti, l'île de Lifou concentre, en 2009, environ la moitié de la population loyalitienne, et se modernise, à l'image de ces vieux châteaux d'eau, progressivement remplacés par des citernes

Figure 2
Part de la population des îles Loyalité dans la population néo-calédonienne de 1896 à 2009



à même le sol et munies d'un surpresseur. Son chef-lieu, Wé, a connu un développement spectaculaire avec la provincialisation qui en a fait la capitale des îles Loyalité. En conséquence, une certaine urbanité s'y fait jour avec ses trottoirs, ses ronds-points, ses arrêts de bus matérialisés ou son animation. Cette localité, installée à cheval sur les trois districts coutumiers (Weir au nord, Gaïca au centre et Lössil au sud) et qui fut longtemps un champ de bataille entre chefferies, doit sa naissance aux missionnaires et son développement aux réformes administratives de 1969, dont elle bénéficia puisque la mairie de Lifou et la subdivision des îles Loyalité y furent installées. Elle symbolise aujourd'hui l'activité de l'île, en partie grâce à l'argent gagné à Nouméa et investi sous forme de construction d'habitations, dans lesquelles on s'installera au moment de la retraite. D'aucuns estiment que l'organisation des gens de Lifou découle de leur culture à l'anglaise, dispensée par les pasteurs au XIX^e siècle, et que l'on retrouve par exemple dans l'alimentation et dans la langue drehu – la plus parlée des langues kanak – avec ses très nombreux emprunts à l'anglais dans les domaines religieux, de la numération, des vêtements, des ustensiles domestiques, de la cuisine...

L'anglais dans la langue drehu

La cuisine (kitchen en anglais) se dit kecen, la fourchette (fork) foak et la cuillère (spoon) sipun. La ceinture (belt) est appelée beletr, les pantalons (trousers) trauziz et la veste (jacket) jaketr. Le cheval (horse) se dit hoos, la vache (cow) kau, le paon (peacock) pikok et la baleine (whale) wela. Hawa est l'heure (hour) et les mois de l'année sont janvari, febuari, mach, eipril, mei, june, julai, august, semi-treba, ocoloba, nafeba, diceba. On compte de 1 à 10 de la façon suivante : wan, tuu, theri, foa, fail, sikis, seven, eitr, naen, tren.



Marché couvert de Wé

On trouve à Wé un collège et un lycée, un centre médical, un vaste marché couvert, un hôtel de province jouxtant la mairie (voir planche 28), et le seul supermarché des îles Loyalité. En bordure de la baie de Chateaubriand, nommée ainsi par Dumont d'Urville en hommage à l'écrivain, on trouve le principal établissement hôtelier de l'île (Drehu Village), ouvert en 1996, qui accueille autant les touristes que la clientèle d'affaires. Derrière Wé, trois localités jouent le rôle de petits centres secondaires : Chépénéhé, née de l'évangélisation et détrônée par Wé en 1969, au nord ; Dueulu au centre ; Mou au sud. Elles pondèrent partiellement, au sein de chaque district, l'influence du chef-lieu. Toutefois, une opposition nette apparaît entre le sud-ouest de l'île, moins peuplé, plus rural et agricole, et un axe orienté sud-est/nord-ouest allant de Mou à Eacho, en passant par Wé. C'est le long de cet axe que se localisent principalement l'activité touristique et commerciale de l'île, ainsi que les trois portes d'accès à l'île : l'aéroport de Wanaham, première structure aéroportuaire hors du Grand Nouméa en termes de trafic, le port de Wé et le débarcadère d'Eacho, où débarquent les croisiéristes* (voir planche 43).

Leur accueil est exemplaire de l'implication de la société locale, plus précisément le comité de développement du Weir, dans l'essor du tourisme, avec la création de la SARL Meïne Weir qui organise le court séjour des 135 000 croisiéristes en 2011. On estime qu'au moins 2,5 millions de XPF (21 000 €) sont injectés dans l'économie du nord de l'île à chaque escale, et il y en a eu 73 en 2011. En dépit de ces espoirs, le développement touristique est toujours freiné par des questions foncières, le cas le

plus édifiant étant celui de la plage de Peng, un site donnant sur la baie du Santal, sur lequel il existe depuis des années un projet hôtelier qui n'aboutit pas. Pour Lifou moins agricole que Maré, la vanille n'en constitue pas moins une activité importante, cultivée par des centaines de personnes. Elle est désormais séchée, près de Hnathalo, dans le nouveau complexe de la Maison de la vanille. Quant à la pêche hauturière, soutenue par la province et grâce à des infrastructures modernes, elle n'est pas négligeable.

Administrativement rattachée à la commune de Lifou, Tiga est la plus petite des îles habitées de l'archipel loyalitien avec ses 11 km². On y parle le nengone, la langue de Maré. Comme ses deux voisines, il s'agit d'une structure corallienne surélevée au paysage tabulaire. La population s'est longtemps concentrée au nord-ouest de l'île, à l'abri de l'alizé, mais un deuxième village est en formation depuis les années 1980 sur le premier plateau. En effet, si les aînés tendent à rester en bord de mer, les autres, faute de place, doivent s'installer progressivement au-dessus. Un second plateau, culminant à près de 100 m, constitue la partie cultivée de l'île, sa fertilité étant due à la présence de phosphate. La vie quotidienne est rythmée par les va-et-vient de la population entre les jardins vivriers, où dominent l'igname et les papayers, et leurs habitations.

L'agriculture vivrière est encore prépondérante, notamment en raison des problèmes d'approvisionnement, le wharf étant en mauvais état et devant être refait. Si des panneaux



Dispositif de récupération de l'eau de pluie à Tiga

solaires individuels, alimentant des batteries, permettent à la population d'avoir suffisamment d'électricité pour l'éclairage, la télévision et le congélateur, la question de l'eau n'a pas été résolue. La petitesse de Tiga ne permet pas la présence d'une nappe phréatique*. Dans les années 1970, un vaste réservoir alimenté par un impluvium en tôle fut construit sur le premier plateau et un réseau d'adduction amenait l'eau courante par gravité dans toutes les maisons du village. Cette infrastructure ne fonctionna que quelques années. C'est donc la récupération de l'eau de pluie qui s'impose toujours. Ce dispositif s'avère insuffisant en cas de longue saison sèche, spécialement au moment des fêtes, quand la saison des pluies se fait attendre et que la population augmente par le retour sur l'île de ceux qui vivent à Nouméa.

Ouvéa, l'« île la plus proche du paradis »

C'est ainsi qu'Ouvéa fut surnommée par Katsura Morimura dans son roman nippon à succès *L'île la plus proche du paradis*, et que cet atoll basculé de 132 km² fut la destination touristique la plus connue des Loyauté au Japon. C'est après avoir lu ce livre qu'un promoteur de ce pays débarqua sur l'île dans le dessein de proposer un luxueux hôtel à la clientèle japonaise. Après une douzaine d'années de tractations, l'établissement appelé Paradis d'Ouvéa ouvrit ses portes en 2000, fruit d'un partenariat entre le clan propriétaire du terrain, constitué en GDPL*, la province des Îles Loyauté, et des investisseurs japonais. Pourtant, malgré ses paysages « paradisiaques », avec son grand lagon, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2008, ses plages de sable blanc, les sites du pont de Mouli ou les falaises de Lekine, le tourisme n'est encore que balbutiant.

Il faut dire qu'Ouvéa revient de loin, avec les événements qui s'y sont succédé de 1984 à 1989 [incendie de la mairie en 1984, prise d'otages meurtrière d'avril 1988 et sa conclusion sanglante, meurtres l'année suivante de J.-M. Tjibaou et Y. Yéwéné] et qui ont plongé l'île dans le marasme. Si son image est encore altérée par cette période, qui marque toujours la population

d'Ouvéa et de la Nouvelle-Calédonie, d'autres éléments plus importants freinent aujourd'hui son développement touristique, en premier lieu la question des liaisons aériennes, qui demeurent coûteuses et soumises à des conflits sociaux particulièrement pénalisants. En conséquence, la fréquentation reste limitée et constituée essentiellement de touristes métropolitains ou de résidents de Nouméa. En dépit de la modestie de cette activité, elle n'en a pas moins des conséquences sur l'organisation de l'espace, puisque le sud et le centre de l'île concentrent les structures d'hébergement, autour desquelles gravitent quelques snacks et loueurs de voitures, révélant un embryon d'espace touristique. Par ailleurs, c'est à Mouli que débarquent les croisiéristes, mais le district du Sud a décidé, en 2009, de suspendre l'accueil des paquebots, tandis que la mise en tourisme du Nord reste très modeste.

En revanche, cette partie de l'île est la plus agricole, avec notamment, ses champs de waleï, une igname sucrée (*Dioscorea esculenta*), ses grandes cocoteraies et sa production de coprah, qui alimentent l'huilerie et la savonnerie, délocalisées de Nouméa et situées près du wharf. Malheureusement, la production est en chute libre (734 tonnes en 1986, 446 tonnes en 1997, 166 tonnes en 2010) et l'on a été obligé d'importer, en 2009, du coprah du Vanuatu pour faire tourner ces unités de transformation. La vocation agricole et halieutique du Nord est confirmée par le choix de Takedji pour implanter l'usine de conditionnement des produits de la mer, car les poissons d'Ouvéa, réputés à Nouméa parce qu'exempts de ciguatera, font vivre de nombreux pêcheurs, notamment à Saint-Joseph. Cette infrastructure cherche à rééquilibrer l'espace d'Ouvéa, dominé par le Centre, où l'on trouve la plupart des établissements publics (mairie, antenne administrative de la province des Îles Loyauté, collège), et le Sud, plus tourné vers le tourisme.

Cette structuration de l'île en trois districts coutumiers est particulièrement forte, parce que des éléments religieux, linguistiques et d'occupation de l'espace se cumulent. Le nord et le sud de l'île parlent le fongauvea, une langue polynésienne s'opposant au iaai, parlé au centre de l'île (voir planche 26). Les habitants du Nord et du Sud sont plutôt catholiques, alors



Distribution de l'eau à Ouvéa

que ceux du Centre sont majoritairement protestants. Des vides interstitiels de plusieurs kilomètres séparent les zones habitées du Nord, du Centre et du Sud. Ainsi, les districts sont des interlocuteurs majeurs de la municipalité, dont une des principales missions est de résoudre le problème de l'eau sur cette île basse de 3 392 habitants en 2009, privée de nappe phréatique importante. En 1993, Ouvéa a été dotée de la première usine de dessalement de l'eau de mer de Nouvelle-Calédonie. Utilisant un bouilleur, reposant sur le principe très coûteux de la distillation par évaporation et condensation, cette technique a été abandonnée en 2008 au profit de l'osmose inverse. La nouvelle unité de dessalement peut produire jusqu'à 300 m³ d'eau douce par jour. Celle-ci est distribuée, grâce à des camions-citernes, aux particuliers qui disposent de cuves de 3 à 11 m³.

Malgré une population déclinant puisque l'île aurait perdu près du quart de ses habitants en une décennie, on constate un certain étalement de l'habitat en raison de l'étiollement du rôle polarisateur de la religion et des problèmes fonciers. Ces derniers ont également provoqué la localisation malheureuse de certains équipements sportifs, trop éloignés des zones habitées et aujourd'hui à l'abandon.

Maré, la ferme des Loyauté

L'île la plus méridionale et la plus haute de l'archipel loyalien compte, en 2009, 5 417 habitants pour une superficie de 642 km². Une double opposition structure l'île. Socialement, on distingue les gens de la mer, qui habitent le sud et l'ouest de l'île, et les gens de la terre, au centre et à l'est. Spatialement, l'île est bipolaire. On le voit tout d'abord avec les portes d'entrée et de sortie : Tadine, au sud-ouest, possède le port qui anime la localité régulièrement ; La Roche a l'aérodrome, mais celui-ci n'est qu'un lieu de transit et n'induit aucune autre activité économique. La localité de Tadine est le chef-lieu et l'on y trouve la plupart des services : mairie, poste, gendarmerie, collège, banque, commerces...

Le système coutumier et la religion ont, semble-t-il, ici plus d'influence sur la vie quotidienne des Maréens. De son appartenance à un clan dépend toute une série de gestes et de pratiques qui scandent le cours du temps et expliquent les multiples rivalités qui existent entre les chefferies, écho des guerres ancestrales qui valorisèrent les sites de refuge que sont les forteresses naturelles correspondant à l'ancienne barrière récifale, dont la plus célèbre est le Titi à La Roche. Ces antagonismes freinent un développement cohérent et restreignent les synergies entre les différents acteurs. Si, à l'instar des autres îles Loyauté, l'habitat a tendance à s'étaler, on remarque que, durant la dernière période intercensitaire (2004-2009), la

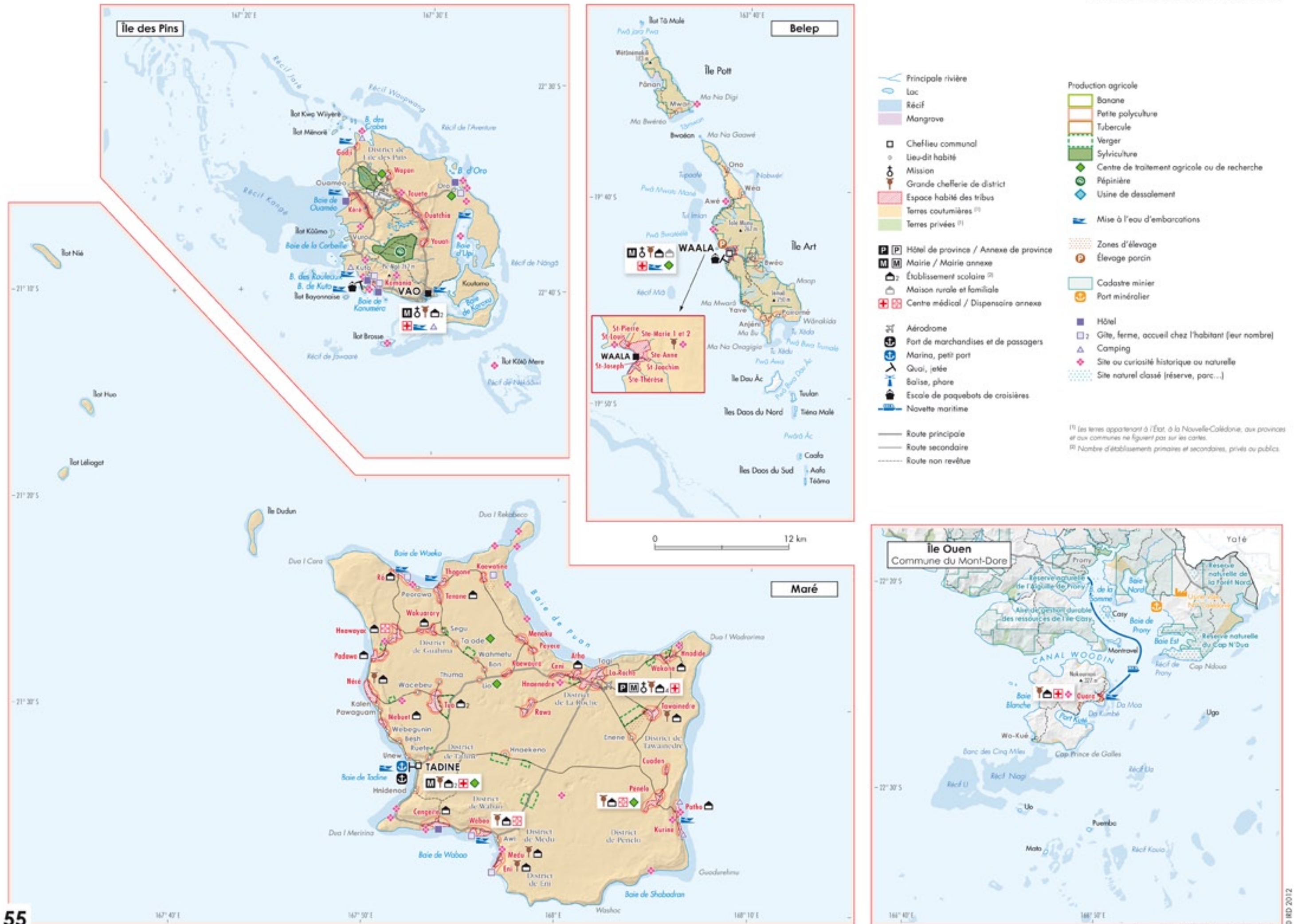


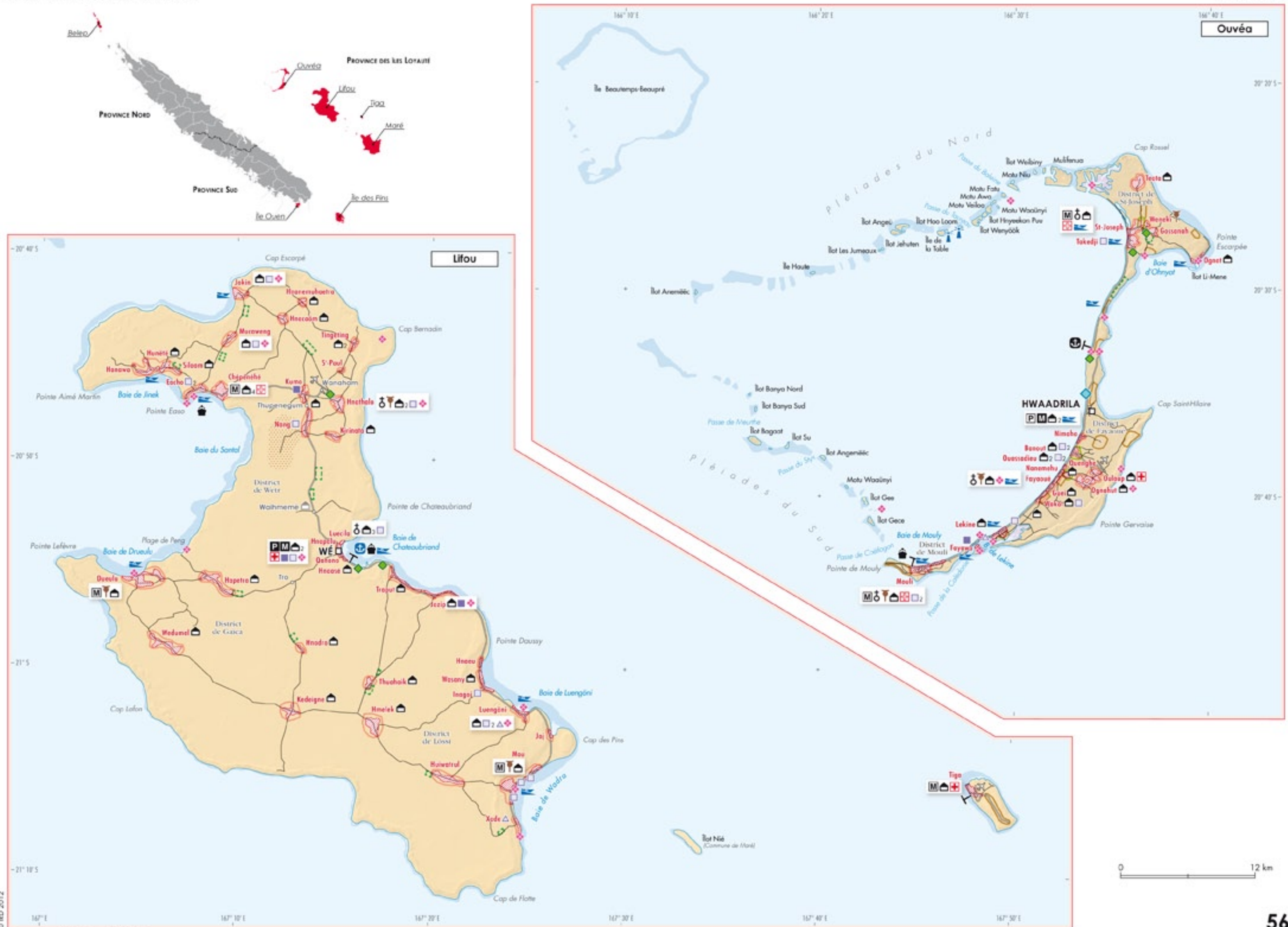
Arrivée d'un bateau dans le port de Tadine à Maré

population a diminué et le départ des familles avec enfants a entraîné la fermeture de plusieurs écoles.

En effet, les activités économiques sont rares, en dehors de l'agriculture qui mobilise une bonne partie des actifs. On peut noter d'ailleurs qu'au recensement général agricole (RGA) de 2002, Maré regroupait 1/8 de la population agricole de la Nouvelle-Calédonie pour moins de 1/30 de sa population, alors que les emplois salariés sont essentiellement dans les services publics (mairie et enseignement surtout). La pêche est surtout cantonnée au nord-ouest, avec les tribus de Thogone ou de Rô, tandis que le tourisme est l'affaire du Sud-Ouest, spécialement de Cengeïte qui possède le seul hôtel de l'île (Nengone Village) et des plages faciles d'accès (Pede, Wabao...).

La production agricole a une triple destination : l'auto-consommation, la coutume* et la vente. Les tubercules (ignames, patates douces, manioc, taros...) dominent par leur rôle dans l'alimentation de la population et par la place de l'igname dans la coutume. Ce dernier, longtemps interdit à la vente, a été, dans les années 1980, le produit le plus commercialisé, car les Maréens avaient l'exclusivité au marché de Nouméa. Loin d'être figé, le secteur agricole est en pleine mutation, avec le maintien de la production de santon* et le développement de l'arboriculture, naissante dans les années 1980, avec des vergers qui continuent de s'étendre. L'avocat est la production dominante et la plus médiatisée, une fête lui est d'ailleurs consacrée et constitue le principal événement touristique de l'île. Réputée « naturelle », l'agriculture maréenne a tout à gagner dans la labellisation « biologique », d'autant plus que si la ressource en eau est suffisante, avec forages et chloration dans presque toutes les tribus, à l'instar de Lifou, elle est également vulnérable, les polluants pouvant facilement s'infiltrer dans le sous-sol corallien. Or, la mairie n'a pas les moyens d'investir dans l'amélioration des réseaux, aux rendements faibles en raison de fuites importantes, et dans le traitement de l'eau.





La commercialisation de la production passe par différents circuits, spécialement par les marchés tribaux ou communaux, de La Roche et Tadine. La cantine centrale de Tuo devrait s'approvisionner principalement à Maré, mais le problème de régularité de l'offre n'a pas été résolu. Quant à la commercialisation à l'extérieur de l'île, elle est entre les mains de plusieurs structures, créées ou dynamisées par l'OGAF*, de type GDPL ou associative. La province des Îles Loyauté a également mis en service, en 2006, une unité de conditionnement des produits agricoles.

Les autres îles

Aux extrémités nord (Belep et Îles de Poum) et sud (Ouen et Île des Pins) de la Grande Terre, ces îles regroupent seulement 3 000 habitants, soit à peine plus du cinquième de la population des Loyauté.

L'île des Pins, une destination touristique

Le destin de cette île est aujourd'hui lié au tourisme (voir planche 43) et elle doit largement à cette activité d'être la seule île d'importance à avoir connu une croissance démographique depuis 1996. Un premier hôtel ouvrit à Kuto en 1956, mais, une dizaine d'années plus tard, les Kunié rejetèrent le développement touristique, tout comme ils refusèrent par la suite, l'implantation du Club Med. Malgré ces vicissitudes, l'île

vit aujourd'hui du tourisme avec quatre hôtels, tous de catégories différentes, et plusieurs gîtes, totalisant 200 chambres environ avec à peu près autant d'employés, pour 1 969 habitants en 2009. Le seul hôtel Méridien a injecté, en 2009, en salaires nets 136 millions de XPF (1,1 million d'€). Par l'importance unique prise par le tourisme en Nouvelle-Calédonie, le visage de l'île a été transformé, mais précédemment, d'autres faits l'ont également profondément modifiée.

L'installation des missionnaires catholiques à Vao, en 1848, va être à l'origine d'une réorganisation complète de l'habitat qui, de dispersé, se regroupe autour de la mission, formant le plus grand village kanak de la Nouvelle-Calédonie avec 1 109 habitants en 2009. Par ailleurs, la présence du bain (voir planche 23) dans la partie ouest de l'île, de 1872 à 1911, oblige tous les Kanak occupant ce territoire à partir pour Vao. Depuis plus de un siècle et demi, la population vit donc très minoritairement en tribus, la majorité des Kunié s'étant regroupés par quartiers tribaux à Vao. Toutefois, à l'instar des autres îles, on constate une diffusion de l'habitat, puisque le village de Vao ne concentre plus que 56 % de la population en 2009 contre 71 % en 1996. Ce mouvement est singulier, car il ne s'agit pas ici d'un étalement hors des tribus, mais d'une réoccupation permanente des terres tribales, notamment au contact du massif de péridotites* et de la plate-forme corallienne, là où se trouvent la route principale circulaire, les quelques terres agricoles vivrières et les sources provenant de la nappe du plateau.

C'est d'ailleurs pour préserver cette ressource, qui suffit à la consommation locale, qu'il existe une interdiction coutumière de construire et de cultiver sur le plateau. Hormis l'aérodrome, la seule activité que l'on y trouve est la sylviculture, avec la présence d'une sclerie, reposant sur des plantations de *Pinus caribaea*, qui souffrent des incendies. En conséquence, les reboisements délaissent désormais partiellement cette essence au profit des kohus (*Intsia Bijuga*) et des pins colonnaires (*Araucaria columnaris*), qu'on trouve en abondance sur les corniches calcaires littorales et qui seraient à l'origine du nom de l'île.

La dynamique touristique a généré de nouvelles concentrations de population. La principale étant la petite station touristique de Kuto (284 habitants en 2009), en bordure de la plage du même nom et de celle de Kanuméra. On y trouve le wharf, des hébergements touristiques (hôtels, gîtes et village vacances de l'armée), des habitations, quelques commerces alimentaires et la seule station-service de l'île. C'est la première zone de baignade et les croisiéristes y sont très nombreux lorsque les paquebots les débarquent pour la journée (voir planche 43). En 2011, 74 navires embarquant plus de 131 000 personnes y ont fait escale. À l'opposé de l'île, l'hôtel Méridien en baie d'Oro, inauguré en 1998, avec ses 70 employés environ, a provoqué un retour de la population le long de la route qui le dessert, sur la tribu de Touete (35 habitants en 1996, 109 en 2009), prioritaire en matière d'embauche dans ce luxueux établissement.

Cette diffusion de la population a été facilitée par l'électrification spectaculaire de l'île. Le réseau électrique allait du village à Kuto au début des années 1990. Aujourd'hui, la petite centrale thermique de Komania fournit de l'électricité distribuée sur toute l'île, dont la population continue de progresser, contrairement aux autres îles. De 1969 à 2009, le nombre d'habitants y a plus que doublé, alors qu'il n'a augmenté que de 42 % sur la même période dans les Îles Loyauté. Une telle situation est à mettre au crédit du tourisme, qui limite l'émigration vers Nouméa, en offrant de nombreux emplois directs et indirects, fixant ainsi les Kunié sur leur île, tout en leur permettant de disposer d'une offre aérienne ou maritime conséquente, pour se rendre facilement et fréquemment à Nouméa.

Belep, une commune qui gagne à être connue

À l'instar de l'île des Pins, l'évangélisation des îles Belep a provoqué de profondes mutations, spécialement le regroupement, en 1874, de toute la population à Waala, un village créé par les missionnaires dix-huit ans plus tôt. L'île Pott (12 km²) est de la sorte évacuée, alors que les tribus sur l'île Art (56 km²)

quittent leurs baies d'origine pour Waala, qui accueille également 350 exilés de La Foa-Boulouparis, suite à la révolte de 1878. Après une période de surpeuplement et de pénurie, Art est réquisitionnée, en 1892, pour accueillir une léproserie et les Béléma sont installés à Balade, sur la Grande Terre. Six ans plus tard, suite à la fermeture de la léproserie, ils retournent à Belep (voir planche 25). Il faut toutefois attendre 1956 pour que Pott soit restituée, trois quarts de siècle après être devenue une terre de colonisation, sur laquelle s'installèrent des colons* et leur bétail. Le Territoire et les Béléma durent racheter cette île, qui est redevenue terre coutumière en 2011.

Aujourd'hui, la question du retour sur les terres est pendante. La volonté est forte de quitter Waala, un village où les clans, regroupés en quartiers, se plaignent de la promiscuité. Une relocalisation est jugée prioritaire pour les clans originaires de Bwéa, de Pailomé et de Pott. La municipalité a des projets de lotissements dans les baies de Bwéa et Pailomé, avec des réseaux d'adduction d'eau potable en cours de réalisation pour alimenter une cinquantaine de foyers. Il faut dire que l'eau ne manque pas à Art, une île culminant à plus de 250 mètres d'altitude et disposant de nombreux creeks*. En attendant cette déconcentration, les résidents se rendent régulièrement dans leurs baies d'origine pour cultiver leurs champs. Ils y ont généralement des cabanons où ils peuvent passer plusieurs jours et qui deviennent de véritables résidences secondaires au moment des vacances, quand reviennent les Béléma installés sur la Grande Terre, spécialement ceux des « Jardins de Belep », un lotissement du Mont-Dore où plusieurs centaines d'entre eux vivent (voir planche 52).

Bien que Belep soit une commune insulaire, sa population est très mobile. En l'absence d'un collège, les enfants doivent poursuivre leurs études secondaires sur la Grande Terre, ce qui conduit certaines familles à s'y installer durablement. La mise en service du catamaran Seabreeze, en 2007, a nettement amélioré la desserte maritime. Reliant Belep à Koumac deux à trois fois par semaine en trois heures, ce bateau permet à la population de faire ses courses dans la « capitale » du Nord, ou de prendre l'autocar pour se rendre à Nouméa. Il facilite également le retour des collégiens ou lycéens lors des vacances scolaires. Enfin, depuis peu, un aller-retour, financé par la province Nord, a été mis en place en fin de semaine pour que les équipes de football et de volleyball de Belep puissent rencontrer les clubs de la Grande Terre et participer à ses championnats. Nombre de Béléma en profitent pour passer leur week-end dans le Nord ou à Nouméa. Bien que le Seabreeze embarque du fret, c'est la barge Béléma Nénéma, assurant des rotations entre Poum et Waala, qui fournit l'île en produits pondéreux (matériaux



Touristes se rendant à la Piscine naturelle sur l'île des Pins



Déchargement du Béléma Nénéma à Waala (Belep)

de construction, carburant, denrées alimentaires...), mais c'est surtout le catamaran qui permet d'exporter le poisson vers Nouméa, la pêche au tazar étant la principale source de revenus et Belep comptant bien plus de bateaux que de voitures. Quant à la liaison aérienne, structurellement déficiente, Nouméa-Belep via Koumac, elle est surtout utilisée par les responsables communaux et les nombreuses personnes qui viennent sur l'île en mission, pour suivre des chantiers ou assurer des permanences régulières (médecins, employés de la CAFAT, de la Mission d'insertion des jeunes, etc.), en considération des tarifs élevés.

Pour le moment, le flux touristique est quasi nul, en l'absence d'une structure d'hébergement officielle, mais il existe un projet de gîte à Belep, une île qui souffre d'une mauvaise réputation, mais qui ne manque pas d'atouts pour séduire.

Les îles de Poum, une histoire d'eau

Un dixième de la population de Poum est insulaire et si, officiellement, seules quatre îles sont habitées, quelques autres le sont ou devraient l'être prochainement, en raison des problèmes fonciers dans les tribus qui entraînent un retour sur les terres ancestrales. Si la question de l'approvisionnement en eau potable se pose sur toute la commune de Poum (voir planche 57), elle est encore plus difficile à résoudre sur les îles, à l'exception de Yandé, une île montagneuse, Plate, exiguë et éloignée, Taanlô est dans la situation la plus délicate. Une usine

de dessalement par bouillissage n'a fonctionné que de 2000 à 2002, car cette installation, jugée trop coûteuse, n'a jamais été réparée. Depuis, la population, très fluctuante, consomme soit de l'eau transportée par bateau par un prestataire payé par la mairie, soit de l'eau de pluie récupérée sur les toitures et stockées dans des fûts ou des citernes en plastique, ainsi que, en période de sécheresse, celle d'une mare près du village pour la vaisselle et le lavage. Yenghébane et Baaba bénéficient d'une canalisation arrivant de Boat-Pass, mais la situation n'en est pas pour autant satisfaisante, parce qu'au bout du réseau d'adduction l'eau n'arrive pas toujours en quantité suffisante. On y récupère donc également l'eau de pluie. Sans école, ce petit monde insulaire ne se repeuple que lors des vacances. Il est donc nécessaire de mettre en regard la population concernée et le coût des projets d'amélioration de leurs conditions de vie : un réseau de distribution couvrant les trois îles ou une usine de dessalement à Taanlô fonctionnant à l'énergie renouvelable, île disposant déjà de panneaux solaires individuels, pour alimenter en électricité les habitations et l'éclairage public.

L'île Ouen, si loin, si proche

Séparée de la Grande Terre par les quelques hectomètres du canal Woodin, l'insularité n'en demeure pas moins un élément fondamental pour comprendre Ouen, une île de 37 km² dépendant de la commune du Mont-Dore. En effet, après l'école primaire, les enfants doivent continuer



Yenghébane, Baaba et Boat-Pass (Poum) - 2010



Taanlô, vue aérienne verticale - 1996



Yenghébane, vue aérienne verticale - 1996



Yandé, vue aérienne verticale - 1996



Boat-Pass, vue aérienne verticale - 1996



La tribu de Ouara sur l'île Ouen

leurs études dans le Grand Nouméa et donc se retrouvent internes. Pour faciliter les déplacements de la population, la municipalité a mis en place un système de navette gratuite les lundis, mercredis et vendredis afin de se rendre à Plum, où se trouvent la mairie annexe et les commerces les plus proches : un transfert par bateau est assuré jusqu'à la baie de la

Somme puis le trajet se fait par minibus. Cette mobilité souligne les liens historiques existant avec la tribu de Saint-Louis, dont le créole (tayo) est aussi parlé par certains habitants de Ouen.

L'île ne compte que sur ses propres ressources en eau, qui sont toutefois suffisantes compte tenu de son caractère montagneux. Une source permet d'alimenter la tribu de Ouara, où se trouve la presque totalité de la population. Par sa proximité à Nouméa, facilitant la maintenance, Ouen est un lieu d'expérimentation en matière d'énergie avec la mise en service, en 2008, d'une centrale électrique hybride, fonctionnant grâce à de l'huile végétale recyclée et à des panneaux solaires. Jusque dans les années 1990, l'île était dotée d'un gîte et de l'hôtel Turtle Club, à Naji, mais ces infrastructures sont aujourd'hui fermées et la fréquentation touristique est quasiment nulle, à



Tampon postal
« île Ouen par bateau »

l'exception de quelques plaisanciers. Pourtant l'observation des baleines, proposée par de nombreux opérateurs en juillet-août, pourrait être lucrative si la tribu participait à cette activité. L'agriculture vivrière rythme la vie quotidienne, avec la pêche, principale source de revenus, jusqu'à la construction de l'usine Vale Nouvelle-Calédonie de Goro, qui emploie actuellement une dizaine de personnes.

Tableau 3
La population des îles en 2009

	Superficie totale (km ²)	Nombre d'habitants	Densité (hab./km ²)
Belep	69	895	13
Île des Pins	152	1 969	13
Lifou	1 207,1	8 497	7
Maré	641,7	5 417	8,4
Ouen	37	108	3
Ouvéa	132,1	3 392	25,6
Tiga	11	130	11,8

Source : ISEE

Céline Chauvin, Jean-Christophe Gay

The Islands

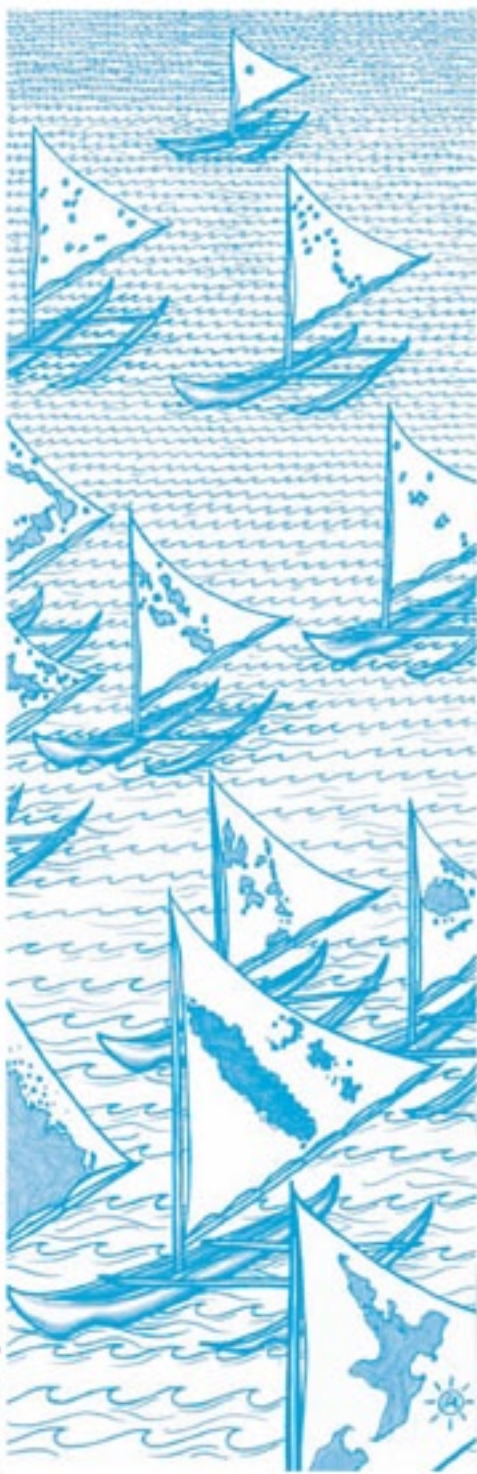
New Caledonia comprises some ten inhabited islands in addition to the main island (Grande Terre) with 8.4% of the total population. This insularity is a constraint that is felt in the field of education and schooling, since numerous children from the islands are forced to be boarders. While a subsidisation system balances out the distance from Nouméa for vehicle fuel costs, freight haulage remains more problematic. For passenger transport, the inhabitants of the islands have the benefit of the Continuité Territoriale Intérieure (CTI) subsidies which considerably reduce the cost of air travel.

By way of their history, as well as the absence of any mineral resources, the Loyalty Islands differ markedly from the Grande Terre. They comprise three municipalities, and four inhabited islands. Lifou is the largest in terms of population and the size of its main town, Wé. This is the provincial capital, at the meeting point of three districts. The northern district has specialised in the cruise industry, and this activity has widely taken over from agriculture, characterised among other things by the production of vanilla. The small island of Tiga is part of the municipality of Lifou. Since it has a shortage of drinking water, the population has to make careful use of rainwater collected from roofs. While water is also short on Ouvéa, the problem has been solved by a desalination plant to treat sea water. Despite the seaside potential, tourism has not really developed, while copra production is in severe decline, and the fisheries could be more profitable than they are. There are very marked contrasts structuring the island on the basis of language, religion, custom and economy. Maré is the most agricultural island. Agriculture is at present undergoing major change – the cultivation of yams is still widespread, but completed by fruit trees, in particular avocado which has a special reputation in New Caledonia and is developing.

The Ile des Pins is the only tourist venue in New Caledonia, and this explains the considerable growth in its population. With a wide offer in hotel accommodation, its economy is mainly based on income from tourism, and this activity has led to the redistribution of the population. There are demands for relocation of the population in Belep, where numerous Beléma who were grouped in Waala by the missionaries wish to return to the bays from which they originated, or to the island of Pott, a territory that returned to Customary status in 2011 after having been a colonisation territory. The Pout islands have a water problem because they are small and low-lying, with the exception of Yandé. As for Ouen, an island that belongs to the municipality of Mont-Dore, although the young people leave to pursue their studies, the relative proximity of Nouméa and the industrial plant in Goro are at present factors for vitality.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ADRAI, 2004 – *Projet OGAF de Belep, Nouvelle-Calédonie*. 70 p.
 ADRAI, 2005 – *Projet OGAF de Maré, Nouvelle-Calédonie*. 69 p.
 DOUMENGE J.-P., 1975 – La vie rurale de l'île des Pins. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 109 : 54-91.
 DUBOIS M.-J., 1985 – *Histoire résumée de Belep*. Nouméa, Publication de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 72 p.
 HOWE K. R., 1978 – *Les îles Loyauté. Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900*. Nouméa, Publication de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, 251 p.
 LEGARD L. (dir.), 2000 – *Lifou/Drehu, îles Loyauté*. Nouméa, *Île de Lumière*. 266 p.



Miriam SCHWAMM - 2010



Sophie EUGÈNE - 2010



Fabrice BALLAY - 2010



Gracienn KOEA - 2010



Franck CHAN SAN - 2010

L'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie* présente une vision originale de cette collectivité d'outre-mer du Pacifique sud, à plus de 16 500 km de la France.

Soixante planches cartographiques accompagnées chacune d'une notice illustrée de graphiques, tableaux et photographies, décrivent le contexte régional de la Nouvelle-Calédonie, les milieux naturels, leur protection et leur aménagement, les populations et leur histoire, l'économie et la vie des hommes.

De nombreuses planches et notices sont d'une grande originalité et mettent en cartes des données nouvelles sur les fonds océaniques, l'archéologie et l'histoire contemporaine, l'exploitation minière et la métallurgie du nickel, les trente-trois communes du pays...

À l'heure où la Nouvelle-Calédonie est désormais dotée de compétences très larges, cet ouvrage apporte une multitude d'informations accessibles aux scolaires, aux étudiants, aux décideurs et aux lecteurs curieux.